

BULLETIN DES ARMÉES

DE LA RÉPUBLIQUE

RÉSERVÉ A LA ZONE DES ARMÉES

LA RENTRÉE DU PARLEMENT

Après les doyens d'âge, les présidents réélus du Sénat et de la Chambre inaugurent la session parlementaire par des paroles, empreintes du plus ardent patriotisme, qui traduisent la confiance de la Nation.

Sénat

Discours de M. Antonin Dubost,
PRÉSIDENT

Messieurs et chers collègues,

L'année qui commence apporte les plus grands devoirs, requiert les plus grandes forces, laissera les plus grandes responsabilités de notre histoire !

Entrons-y avec une plénitude de volonté qu'on sentira d'autant plus puissante qu'elle sera plus sobrement exprimée. Car l'année qui s'est achevée et qui a déçu les espoirs orgueilleux de nos ennemis, sans réaliser les nôtres, a cruellement enseigné la vanité dangereuse des paroles et la seule valeur des décisions énergiques. Les premières sément tour à tour l'illusion et le découragement; seules, les secondes préparent la réalité de la victoire. (Applaudissements.)

Que chaque Français sonde les profondeurs de sa conscience ! Si l'y trouve encore quelque pensée qui ne soit pas celle de la patrie, que d'un dernier effort il l'arrache et la jette au loin ! (Vifs applaudissements.) Et si nos convictions sincères sur la conduite de la défense nationale sont en divergence, que ce soit à notre cœur, plus encore qu'à notre intelligence, que nous demandions les conciliations nécessaires. Un seul cœur, une seule volonté, une seule direction pour un seul but : le triomphe de la France ! (Nouveaux applaudissements.)

Le Sénat s'est montré à la hauteur des circonstances : il a collaboré avec le Gouvernement plus encore qu'il ne l'a contrôlé, et ce dernier a hautement témoigné des résultats heureux de vos suggestions. Si nos ennemis ont espéré parmi leurs chances de succès quelque défaillance de nos institutions démocratiques, c'est une erreur de plus à leur compte. A cent vingt ans de distance, et pour la seconde fois, la victoire sera fille de la liberté ! (Vives approbations.)

Quant au pays, il a donné de lui tout ce qu'il pouvait donner : son sang, sa fortune, sa confiance; et ce don de lui-même il le continuera, sans réserves, sans limites ! Il n'y a point de termes pour le remercier dignement de l'offrande la plus entière que les siècles aient jamais apportée sur l'autel de la patrie ! (Applaudissements prolongés.)

Mais il n'y aurait point de termes non plus pour flétrir ceux qui insinuaient dans ses veines le poison du doute ! (Bravos.) Silence à ceux qui, trompés par la stagnation apparente des fronts de combat, ne comprendraient pas la croissance continue de nos forces et la décroissance continue des forces adverses; à ceux qui se refuseraient à l'appel vengeur des morts ! (Nouvelles marques d'approbation.) Honte à ceux qui, sachant que la vie et la grandeur

de la patrie, la paix des générations futures dépendent de quelques mois de ténacité, faibliraient pendant cette année décisive ! (Applaudissements répétés.)

Si des voix pareilles s'élevaient, que l'ennemi sache qu'elles sont, à l'avance, renierées par la France, car la France n'attend pas la paix, elle attend la victoire ! (Applaudissements unanimes et prolongés.)

Le Sénat vote l'affichage du discours de son président.

Chambre des Députés

Discours de M. Paul Deschanel,
PRÉSIDENT

Mes chers collègues,

Au nom du bureau de la Chambre, je vous remercie avec une profonde émotion de votre persévérente confiance. Elle est d'autant plus précieuse qu'elle est le signe et le gage de notre union devant l'ennemi. (Très bien ! très bien !)

L'Allemagne, pour détourner de ses difficultés croissantes l'attention du monde, essaie de présenter à ses peuples, à ses alliés, aux neutres et à nos départements envahis vos discussions les plus naturelles et les plus légitimes comme des querelles de partis.

Délibérez-vous, par exemple, en vue du départ d'une classe, sur les précautions à prendre pour la santé de nos jeunes soldats; ou bien cherchez-vous des garanties contre l'injustice sous sa forme la plus révoltante : l'inégalité devant l'impôt du sang, l'Allemagne s'empare de ces débats, inspirés par le souci de la défense nationale, pour tenter de faire croire que la France se divise. (Applaudissements.)

Vous ne lui permettrez pas de donner le change sur vos résolutions et sur le caractère de vos actes.

Il y a un an, je définissais ainsi notre tâche : « Aider ceux qui se battent. » Qu'avez-vous fait en ces douze mois, soit dans vos commissions, soit dans vos séances publiques, pour réaliser ce dessein ?

Vous avez hâté, autant que vous l'avez pu, la fabrication des armes et des munitions, sur terre et sur mer. Vous vous êtes attaqués aux retards, aux gaspillages, aux abus (Applaudissements); vous avez secoué l'apathie d'administrations qui continuaient d'appliquer en temps de guerre les méthodes plus lentes du temps de paix. (Vifs applaudissements sur tous les bancs.) Vous avez recherché la meilleure manière d'utiliser les hommes mobilisés et mobilisables. Vous avez assuré des allocations aux familles des mobilisés, aux veuves et aux orphelins, des pensions aux veuves et aux orphelins des militaires décédés sous les drapeaux, des emplois aux militaires réformés. Vous avez

créé la Croix de guerre, et comme l'arbitraire s'est parfois introduit dans l'octroi de cette récompense (Vifs applaudissements), vous avez proposéz de lui rendre tout son prix. Vous avez obtenu pour nos soldats ces permissions qui, loin de nuire à la discipline, ont encore accru leur bonne humeur, et, s'il est possible, leur courage (Vifs applaudissements), et là, aussi, vous vous êtes opposés aux inégalités et aux passe-droits. (Très bien ! très bien !) Vous avez élevé la solde des troupes. Vous vous êtes efforcés d'améliorer les casernements et les cantonnements, le couchage, le vêtement, la nourriture, et aussi la condition de nos prisonniers en Allemagne. Vous avez puissamment contribué à perfectionner le service de santé, le traitement et l'hygiène des blessés et des malades, le service postal, les transports.

D'autre part, vous avez attribué des allocations aux victimes civiles de la guerre et à leurs familles, des subventions aux départements et aux communes pour le fonds de chômage, des indemnités pour accidents agricoles. Vous avez pris des mesures pour ravitailler la population civile et lui procurer les substances nécessaires à l'alimentation, au chauffage et à l'éclairage.

Vous avez modifié un grand nombre d'articles du code civil, du code pénal, du code d'instruction criminelle, du code de commerce, de notre tarif des douanes et de notre législation maritime, pour les mettre en harmonie avec les événements actuels.

Vous avez interdit la fabrication de l'absinthe et réglementé l'ouverture de nouveaux débits de boissons. (Applaudissements.)

Par l'émission d'obligations à court terme, de bons de la Défense nationale, et par l'emprunt en rentes perpétuelles, vous avez secondé aussi l'action du gouvernement de la République dans l'ordre financier et, grâce au labeur, à l'épargne, à la prévoyance de notre admirable peuple, préparé de nouvelles victoires. (Applaudissements.)

Vous avez accordé, pour la déclaration relative à l'impôt sur le revenu, des délais aux contribuables mobilisés ou empêchés par force majeure.

Vous avez entrepris l'examen des marchés de la guerre. C'est l'honneur d'un peuple libre que des délits et des crimes, qui, ailleurs, restent cachés et impunis, soient mis au jour et châtisés (Vifs applaudissements); et c'est l'honneur d'un peuple juste que les personnes mises en cause puissent se défendre. (Très bien ! très bien !) Aussi avez-vous adopté la seule procédure rationnelle en cette matière : la nomination d'une commission spéciale.

Enfin, vous avez voté de nombreuses lois relatives à l'Algérie et aux colonies.

Vous voudrez sans doute consacrer la session qui s'ouvre au problème des loyers, à l'établissement d'un impôt sur les bénéfices de guerre, à la réparation des dommages causés par la guerre, au régime de l'alcool...

De ces actes, le pays ne peut que vous savoir gré. Même si l'on n'apprécie pas toutes vos solutions, on ne peut contester ni l'opportunité de ces délibérations ni l'importance de l'œuvre accomplie.

Cependant, on vous adresse certaines critiques.

Nous sommes près à méditer et, s'il y a lieu, à accueillir celles qui sont dictées par un amour désintéressé du bien public. (Applaudissements.)

Ainsi, lorsqu'on signale des textes de lois improvisés en séance, sans avoir été discutés d'abord par les commissions, de sorte que s'étendent quelquefois à la législation même ces habitudes sâcheuses d'improvisation dont nous avons tant souffert (Très bien! très bien!); ou bien l'usage immoderé des questions écrites (Applaudissements), qui risquerait de nous faire verser, nous qui avons tant protesté contre la bureaucratie paperassière, dans une bureaucratie d'un nouveau genre (Très bien! très bien!); ou bien encore une propension excessive à changer nos règlements, dont nous devons être, aujourd'hui plus que jamais, les gardiens vigilants, parce qu'il est plus facile de voir les inconvenients de ce qui est que de ce qui sera, et parce qu'il ne faut pas oublier nous-mêmes les brèches par où pourraient passer un jour les adversaires des institutions libres (Vifs applaudissements); ou bien, enfin, dans l'étude de certains problèmes sociaux, l'intérêt général atteint par des considérations locales et particulières : voilà des critiques ou votre clairvoyance saura, je n'en doute pas, discernier la part de justesse.

Mais il est d'autres critiques qui paraissent moins admissibles. Par exemple, la Chambre s'est-elle immiscée dans la direction des opérations militaires ou dans la conduite des négociations diplomatiques?

M. Albert-Favre. Pas assez! (Bruit.)

M. le président. Non. Depuis le commencement de la guerre, militaires et diplomates ont agi en toute indépendance : ni les attributions n'ont été confondues, ni les responsabilités. Et ceux qui vous reprochent aujourd'hui un excès de curiosité seraient mal venus à vous reprocher plus tard un excès de réserve. (Applaudissements.)

Ah! ce n'était point chose facile, messieurs, de faire vivre en cette effroyable guerre des institutions créées pour la paix et pour la liberté! Si on avait dit, il y a quarante et un ans, aux monarchistes déçus et aux républicains résignés qui s'arrêtaient à une halte d'un jour, que l'abri qui leur semblait si frêle résisterait, comme la nation elle-même, à la plus formidable tourmente qui se soit abatue sur les hommes, qui donc, parmi eux, l'aurait cru? (Vifs applaudissements prolongés.)

L'étranger, plus juste pour nous que nous-mêmes (Très bien! très bien!) et qui devance les arrêts de l'histoire, ne méconnaît point, lui, la noblesse d'une telle épreuve. (Applaudissements.)

Seullement, prenons garde aux malentendus. Ceux qui combattent, là-bas, au front, ne se rendent pas toujours bien compte que les mouvements qui se produisent ici ont pour cause première, pour cause profonde, leur héroïque souffrance. Ces malentendus, c'est à nous de les éviter, par notre prudence et notre mesure. Certes, laisser approcher de nos armes des préoccupations de parti ou le souvenir de nos ancianes discordes, pendant que ce peuple sublime lutte et meurt si près de nous, serait un sacrilège; mais, alors même que les scrupules du plus pur patriotisme nous émeuvent, demeurons fidèles à cette discipline morale qui n'est pas moins indispensable que la discipline militaire au succès de nos armes. (Très bien! très bien!)

Regardons les tranchées. Oui, c'est notre soldat qui, à 80 kilomètres de Paris, se sent vainqueur, c'est lui qui a raison, parce que, en tenant, il use l'ennemi; il permet à l'Angleterre et à la Russie de lever de nouvelles armées, et aux alliés de fermer à l'Allemagne, par une entente économique étroite, une grande partie des marchés du globe. C'est lui dont l'indomptable constance, faite de bravoure, de bon sens et d'esprit, à la fin vaincra la force. Et quelle

force, messieurs? Une force de science? Non : la force dépravée, la force impie qui s'acharne sur les merveilles de l'art et de la foi (Très bien! très bien!); qui entraîne au fond des mers les passagers inoffensifs, les femmes et les enfants de la *Lusitania*, de l'*Ancoa*, de la *Ville-de-la-Ciotat*, de la *Persia* (Très bien! très bien!); qui massacre tout un peuple, l'Arménie; qui tâche de prendre sournoisement l'âme de cette Pologne qu'elle a torturée (Applaudissements); qui terrasse et qui tue, avec quel luxe de circonstances dégradantes et dans une parodie de justice qui rend le sorfait plus hideux encore, la noble infirmière, la victime vengeresse, Edith Cavell (*Vifs applaudissements prolongés*); qui, le 1^{er} janvier au matin, à l'aube de l'année nouvelle, lance, sans pitié, des obus sur Nancy, ne comprenant pas que cette bassesse atteint non la France mais l'Allemagne. (Nouveaux et vifs applaudissements.)

Il sait, notre soldat, comme nos vaillants alliés, que la paix dont parlait récemment au Reichstag le chancelier de l'empire allemand serait le signal d'une guerre sans cesse renaisante, où les générations prochaines devraient à leur tour répandre leur sang (Très bien! très bien!); il sait qu'en donnant sa vie, il épargne celle de ses fils. Sa douleur sacrée enfante une France nouvelle, une Europe fondée sur l'équilibre et sur le droit. (Applaudissements.)

Dans la journée du 13, notre artillerie a dispersé un convoi important dans la région de Gratreuil.

Dans la nuit du 13 au 14, nous avons pris sous notre feu et dispersé des troupes ennemis en mouvement sur les boyau et tranchées de la butte du Mesnil.

batteries ont vivement bombardé les positions allemandes du plateau de Vaucrèce; elles ont endommagé un observatoire et des abris de mitrailleuses et réduit au silence une batterie de 105.

En Champagne.

Dans la journée du 11 janvier, un tir de notre artillerie a causé des dégâts importants aux ouvrages ennemis dans le secteur de la Pomme, à l'est de Reims.

Au cours d'un duel d'artillerie, nous avons efficacement bombardé les tranchées allemandes entre le mont Tétu et la butte du Mesnil. Au sud de Saint-Souplet, nos canons de tranchée ont fait sauter deux blockhaus ennemis. Le bombardement s'est poursuivi dans la journée du 12, notamment au nord de Maisons-de-Champagne et à l'est de la butte de Souain.

Dans la nuit du 12 au 13, nous avons arrêté net, par des tirs de barrage, deux attaques à la grenade menées contre nos positions, l'une au nord-est de la butte du Mesnil, l'autre vers Maisons-de-Champagne.

Dans la journée du 13, notre artillerie a dispersé un convoi important dans la région de Gratreuil.

Dans la nuit du 13 au 14, nous avons pris sous notre feu et dispersé des troupes ennemis en mouvement sur les boyau et tranchées de la butte du Mesnil.

De l'Argonne à la Meuse.

En Argonne, dans la journée du 12 janvier, l'ennemi a fait exploser à la cote 235, région de la Haute-Chevauchée, une mine qui a produit un vaste entonnoir, autour duquel un assez vif combat à la grenade s'est poursuivi pendant toute la journée. Nous avons fortement organisé le bord sud de l'entonnoir. Dans la journée du 13, nous avons fait sauter une mine à la Fille-Morte.

Près de Vauquois, notre artillerie lourde a détruit en partie un ouvrage ennemi. Dans la journée du 13, nous avons fait jouer deux mines avec succès.

Dans la région de Malancourt, nos batteries ont dispersé des groupes pendant la nuit du 11 au 12.

Dans la région de Forges, l'ennemi a tenté, au cours de la journée du 12, une attaque avec émission de gaz suffocants. Les mesures de protection ont été prises en temps opportun ; nos tirs de barrage ont empêché l'ennemi de sortir de ses tranchées sur lesquelles une saute de vent a rabatlu la nappe gazeuse. Nous avons violenlement bombardé les positions allemandes.

Sur les Hauts-de-Meuse.

Dans la journée du 12, aux environs de la tranchée de Calonne, un tir de notre artillerie a provoqué une explosion et un incendie dans les tranchées ennemis et détruit plusieurs abris de mitrailleuses.

Dans les Vosges.

Dans la journée du 12, notre artillerie a détruit deux ouvrages allemands dans le secteur de la Fecht.

Armée d'Orient.

Rien à signaler sur la frontière grecque.

Les nécessités de notre plan de défense nous ont obligés à faire sauter les ponts du chemin de fer à Demir-Hissar et à Kilindir.

Le pont de Demir-Hissar, sur la Strouma, se trouve non loin de la station du même nom, sur la ligne Salonique-Constantinople, à 30 kilomètres au nord-ouest de Sérés et à 50 kilomètres à l'est de la gare de Doiran. La frontière bulgare passe à une quinzaine de kilomètres au nord de Demir-Hissar, en coupant la vallée de la Strouma de l'ouest à l'est.

Kilindir est une station sur la même ligne Salonique-Constantinople, à environ 60 kilomètres au nord de Salonique et à une dizaine de kilomètres au sud du lac de Doiran. Une ligne à voie étroite, dont les troupes alliées avaient l'usage suivant un accord passé avec le gouvernement grec, reliait entre Kilindir et Karasoul les deux lignes Salonique-Constantinople et Salonique-Uskub.

SUR MER

Sur la mer Noire, les torpilleurs russes ont détruit, mardi dernier, un sous-marin ennemi. Ils ont détruit aussi, près de la côte d'Anatolie, deux voiliers chargés de houille.

ECHOS DE FRANCE ET DE L'ÉTRANGER

Pages militaires.

GUINDEY chez la Châtelaïne

Nos lecteurs connaissent cet épisode de la bataille de Saalfeld (10 octobre 1806), où le prince Louis-Ferdinand de Prusse fut tué par le maréchal des logis Guindey (ou Gaindey), du 10^e hussards, après l'avoir blessé au visage. Guindey fut décoré et voici l'aventure qui lui arriva à la suite de son exploit, d'après le commandant Parquin, devenu son compagnon d'armes à la Garde.

Gaindey demanda et obtint du maréchal Augereau la permission de rester derrière l'armée une quinzaine de jours, ce qui était nécessaire pour son rétablissement. Il avait conservé avec lui son hussard pour le soigner, et se rappelant que, le 9, le régiment avait logé à quelques lieues en arrière de Saalfeld, dans un beau et grand village dont le château avait servi de logement à l'État-major du régiment, il eut l'idée de s'y rendre et d'y demander l'hospitalité en promettant de servir de sauvegarde tout le temps qu'il passerait à se guérir. Gaindey fut donc parfaitement accueilli. Il eut la présence d'esprit de recommander à son hussard de ne pas s'enivrer, de ne pas bavarder et surtout de faire l'affaire du prince et la manière dont il avait été blessé. « Fritz, lui avait-il dit, nous sommes seuls Français dans ce village, où l'on pourrait nous faire un mauvais parti si tu parlais de cette circonstance. » Le hussard promit tout. Nous allons voir comment il tint parole.

Aussitôt qu'il fut installé dans sa chambre, Gaindey fit venir le hussard avec son portemanteau pour changer de linge et l'aider à panser sa blessure. Sa toilette faite, Gaindey descendit au salon, où la baronne l'avait prié de se rendre. Aussitôt elle offrit la main à Gaindey qui la conduisit à table et il prit place à sa droite; la famille se placa ça et là, et le repas commença.

La baronne parlait parfaitement bien le français; Gaindey était jeune, aimable et instruit. Le dîner, qui avait duré une heure, tirait à sa fin, lorsque l'intendant entra d'un air tout bouleversé dans la salle à manger et se pencha vers l'oreille de la baronne; il ne lui eût pas plutôt dit quelques mots, que celle-ci poussa un cri, porta ses deux mains à ses yeux et disparut en courant à son appartement. A ce cri, à ce geste, à ce départ inopiné, toute la famille se leva de table et suivit la baronne. Gaindey, surpris, restait seul et allait aussi rejoindre son appartement, lorsque Mme la baronne rentra dans la salle à manger, le mouchoir à la main, et lui dit d'un ton visiblement ému :

— Monsieur le maréchal des logis, je viens vous prier d'excuser la malhonnêteté que j'ai commise envers vous, moi, ainsi que mes enfants...

Les bruits les plus sinistres circulaient hier toute la journée sur le sort de nos armes, on parlait d'un grand malheur, que nous repoussions de toute notre âme; on disait enfin que le prince Louis de Prusse, qui, ayant d'entrer en campagne, avait passé six semaines ici, en famille, lorsque ses troupes étaient cantonnées dans les environs, on disait, dis-je, qu'il avait été tué et j'apprends aujourd'hui que c'est par vous!

La baronne fondait en larmes et ne pouvait plus continuer de parler. Gaindey reprit : — Ce n'est que trop vrai, Madame; mais c'est à mon corps défendant que je l'ai fait, car le prince m'a blessé le premier.

Puis il demanda la permission de se retirer. Il fit appeler son hussard et quand celui-ci fut arrivé, il lui dit :

en le traversant, lorsque la guerre civile éclata entre Pompée et lui.

Il reste à Rimini quelques monuments de cette époque : un pont très curieux à cinq arches et une porte romaine, arc de triomphe érigé en l'honneur d'Auguste, qui avait rétabli la voie Flavienne allant de Rome à Ariminum.

Dante, dans son *Enfer*, a immortalisé les amours de François de Rimini avec son beau-frère Paolo Malatesta. Elle avait été mariée malgré elle à Lanciotto Malatesta, diforme seigneur de Rimini. Lanciotto la surprit avec Paolo, et les tua tous deux du même coup d'épée. Ce triste événement eut lieu en 1285.

Comme le temps passe vite!

Vers les « positions avancées ». — Chacun s'efforce en Russie d'adoucir la vie des soldats dans la tranchée. Cette sollicitude revêt parfois des formes particulièrement touchantes.

Un jour, une patrouille russe rencontre un moujik dans les champs de Pologne, près de la Bzura, à deux verstes du front.

— Ou vas-tu, grand père? demanda le soldat le plus âgé.

— Aux positions.

— Quelles positions?

— Aux positions avancées. J'apporte de notre village des cadeaux pour les soldats.

— Comment? s'exclama le soldat. Mais pourquoi traines-tu ce ballot sur ton dos? Tu pourrais le remettre à ton cheval.

— Ah! ça, non, tu plaisantes, l'amie, répondit énergiquement le messager. « L'Assemblée » de notre village me l'a bien défendu. Quand on voit de ses yeux, on sait ce qu'on voit.

Et les deux soldats conduisirent notre moujik, le ballot sur l'épaule, dans les tranchées de première ligne. Là, de ses propres mains, il distribua chaussures, moufles, linge, tabac, allumettes, tous les cadeaux enfin des pauvres gens de son hameau, la générale Lavrentiovka qui ne compte que soixante-quinze îbas.

La précaution inutile. — Les Allemands exercent, on le sait, une censure des plus sévères sur les lettres des prisonniers. Défense de donner aucun renseignement d'aucune sorte, si ce n'est pour louer la mansuétude allemande à l'égard des prisonniers.

Les soldats ont donc imaginé toutes sortes de formules détournées pour se plaindre dans leur correspondance du manque de viande, de l'ignominie de la soupe et de l'abjection des légumes.

Peu à peu, les Boches, avertis, ont débusqué dans les lettres ces phrases qui leur échappaient d'abord. Mais ils n'ont point empêché un de nos poils de renseigner ces temps-ci sa famille :

— Ici, a-t-il écrit, la nourriture est excellente. C'est à ce point qu'un des nôtres, qui avait affirmé le contraire, a failli être fusillé...

Le censeur boche a mis son visa, très content.

Propos de table. — Nous avons annoncé la mort de M. Francis Charmes, de l'Académie française, directeur de la *Revue des Deux Mondes*. Ce galant homme comptait parmi les meilleurs amis personnels de M. Jules Cambon, ex-ambassadeur de France à Berlin, à cette enseigne que Guillaume II s'était invité à l'ambassade de France à Berlin, un soir du printemps de 1913. M. Jules Cambon convia M. Francis Charmes à participer au dîner impérial.

L'empereur se montra, suivant son habitude, aimable et cordial à souhait. M. Francis Charmes, rentré à Paris, ne fit aucune difficulté de reconnaître la virtuosité avec laquelle le souverain allemand avait joué son rôle traditionnel de « charmeur ».

Guillaume II avait dit à l'écrivain français : « Si jamais nos deux pays se font la guerre c'est parce que la France nous l'aura déclarée. »

Le bon apôtre prenait déjà ses précautions!

Le casque jaune. — Tous ces jours derniers, nous avons vu les permissionnaires en casque gris bleu se promener dans Paris. Mais, dimanche, un soldat en tenue kaki, coiffé d'un casque jaune brun, attira tous les regards.

Le casque jaune est la nouvelle coiffure du soldat belge.

— Fritz, vite, selle les chevaux le plus promptement possible et partons.

— Quoi ! dit celui-ci, partir, quitter ce château ?

— Oui, répondit Gainde ; prends mon portemanteau et soyons à cheval au plus vite : je te dirai pourquoi quand nous serons en route.

Gainde écrivit un mot à la baronne. Un quart d'heure après, il avait regagné la route de Saalfeld, et il disait à son hussard : — Qui a pu dire dans le château que le prince Louis est mort et que c'est moi qui l'ai tué ? Est-ce toi qui as parlé ? Ne te l'avais-je pas défiendu ?

Le hussard répondit :

— Ma foi, mon maréchal des logis, il faut bien que je l'avoue ; mais c'est bien malgré moi que j'ai parlé. Voilà le fait : tandis que vous étiez en haut à dîner avec Madame la baronne et sa famille, je dinais en bas avec les domestiques du château, et pendant que je buvais tranquillement ma bière, comme vous me l'aviez recommandé, quoi, un des domestiques, le chasseur, un grand coquin de bavard, était là à me taquiner en vantant les Prussiens.

— Tu n'as donc pas vu, qu'il me disait, comme ils ont arrangé ton camarade ? en parlant de vous, mon maréchal des logis. J'avais bien envie de lui repasser une chiquenaude, mais, me rappelant la consigne que vous m'aviez donnée, je ne dis encore rien et je bus un verre de bière de plus pour faire rentrer ma bile. Mais pas moyen de le faire taire par ma contenance pacifique, il continuait toujours ; j'eus beau avaler des verres de bière, la bile sortit à la fin, et je lui dis la chose que si son prince vous avait blessé à la figure, il n'en blesserait plus d'autres, parce que vous lui aviez passé votre sabre à travers le corps. Voilà !

— ... Mais je réponds bien que le premier Prussien que je rencontrerai sur le champ de bataille payera pour ce grand bavard de chasseur, et cela, je le jure sur la lame de mon sabre !

Le combat avec le prince Louis, l'anecdote du château, m'ont été racontés par Gainde lui-même, que j'ai beaucoup connu lorsqu'il était sous-adjoint-major aux grenadiers de la Garde, grade dans lequel il est mort glorieusement à la bataille de Hanau, dans la campagne de 1813.

Commandant PARQUIN.

(Souvenirs et campagnes.)

CHANGEMENT DE RÉSIDENCE

Le député Liebknecht continue, chaque fois que le Reichstag se réunit, à poser au Gouvernement des séries de questions embarrassantes... auxquelles le Gouvernement ne répond pas ou auxquelles il fait une réponse ridicule.

A la dernière séance, l'indiscrète Liebknecht a posé une question de plus, pour s'enquérir du sort des Arménies. M. von Stumm, directeur de la division politique de l'Office des affaires étrangères, a répondu au nom du chancelier de l'empire :

« Le chancelier sait que la Porte, il y a quelques temps, devant les menées de nos adversaires, s'est vue forcée d'évacuer la population arménienne de certaines régions de l'empire ottoman, et de lui fixer de nouveaux lieux de résidence. Certains effets de ces mesures ont donné lieu, entre le Gouvernement allemand et le Gouvernement ottoman, à un échange de vues. »

« Certains effets de ces mesures... », ce sont les massacres organisés par la Porte, les massacres de centaines de mille Arménies, et les « nouveaux lieux de résidence » qui ont été assignés... ces malheureux, c'est tout simplement... l'au-delà, où on les a expédiés à coups de fusil, de cimeterre ou de tricque,

M. von Stumm en a de bonnes !

Le Canal de Suez

Désespérant de rompre cette barrière vivante qui se dresse, inexpugnable, de la mer du Nord aux Vosges, le Kaiser semblait résolu à lancer ses hordes dans le lointain Orient vers cette fabuleuse Egypte, où la puissance anglaise trône entre deux mers et deux continents.

Il peut être intéressant, quelles que soient les intentions de nos ennemis relativement à ce nouveau théâtre de la guerre, de remémorer brièvement l'histoire du canal de Suez et d'exposer quelques-uns des dispositifs que le haut commandement anglais a cru devoir adopter pour assurer la défense de cette voie maritime.

On sait que le canal de Suez est l'œuvre d'un grand Français, Ferdinand de Lesseps. L'idée du percement de l'Isthme a été conçue à la vérité bien avant lui. Dès l'antiquité on s'était préoccupé d'établir à travers l'Isthme une voie navigable. Tel fut le canal entrepris par le pharaon Necho, vers 600 avant Jésus-Christ, continué plus tard par Darius et terminé par Ptolémée II. Bientôt obstrué, il fut rétabli, par l'empereur Adrien, puis par le conquérant arabe Amrou vers 640, comblé enfin au huitième siècle. Le projet de jonction des deux mers fut repris au seizeième siècle par les Vénitiens, puis par Bonaparte, lors de l'expédition d'Egypte ; en 1846, Enfantin et quelques Saint-Simoniens étaient de nouveau la question. Enfin, Ferdinand de Lesseps soumit au khédive un plan de percement de l'Isthme qui fut accepté et, en 1856, un firman lui accorda la concession du canal. Le souverain qui signa l'acte de concession ne croya pas à la possibilité de l'œuvre, et, même parmi les ingénieurs employés dans les travaux, plusieurs manquaient de la conviction qui eût dû les soutenir dans l'entreprise. Mais l'homme en faveur duquel le firman était signé, Ferdinand de Lesseps, avait la foi robuste et la volonté tenace. Rien ne put le décourager, ni les difficultés financières, ni les défaillances des amis, ni l'opposition sourde ou déclarée des adversaires.

Les travaux furent commencés le 25 avril 1859 ; le 17 novembre 1869, le canal était inauguré solennellement, en présence de l'impératrice Eugénie, de l'empereur d'Autriche, du prince royal de Prusse, du prince royal des Pays-Bas, au milieu de fêtes splendides pour lesquelles le vice-roi d'Egypte produisit des millions.

Dix années avaient suffi pour accomplir cette œuvre gigantesque ; mais pour la mener à bonne fin, il avait fallu qu'on inventât des procédés et des engins nouveaux ; une somme de 472 millions, dont près de la moitié souscrite par la France, avait été dépensée et de plus le gouvernement égyptien avait contribué à l'entreprise par de nombreux services.

Yvon reconnaît en lui James Durand, le fils du riche filateur de Boulogne, ce même James Durand qui, nageur incomparable, avait victorieusement traversé la Manche, le précédent été. Sans prendre garde à Yvon, qu'il ignorait, du reste, cet intrépide jeune homme entra dans l'eau.

Mais, à dix mètres du rivage, il s'affaissa et disparut. Guenillec considéra que le garçon n'était mouillé que jusqu'à la ceinture à l'endroit où il avait coulé, et qu'il ne courrait donc, lui, Yvon, point de danger, s'il se dirigea vers le flot montant.

En conséquence, il s'y hasarda et ses pieds se heurtèrent au corps de James. « Ma fortune est faite ! » se dit Yvon. Et il se baissa, se trempant jusqu'au cou pour attirer à lui le noyé, qu'il chargea ensuite sur ses épaules.

Ainsi lesté, il s'en fut tout droit sonner à la villa du riche filateur. James respirait encore. Après les frictions d'usage, il reprit ses sens. Ce pendant, Yvon racontait au père et à la mère qu'il avait dû disputer leur enfant à un courant qui l'avait déjà entraîné à plus d'un mille au large.

James, qui avait été frappé de congestion en se mettant à l'eau, ne se souvenait de rien.

samment pour retirer du canal les sables et les boues que le battis du flot contre les rives entraîne sur le fond. De 1870 à fin 1907, le total des déblais effectués, tant pour l'amélioration que pour l'entretien du canal, s'est élevé au chiffre énorme de 119,825,000 mètres cubes. Les déblais exécutés de 1859 à 1869 pour la construction du canal se chiffrent par 74,142,000 mètres cubes, ce qui représente approximativement une pyramide ayant 1 kilomètre de côté et 250 mètres de hauteur.

Le percement de l'Isthme de Suez a amené une véritable révolution dans la vie économique du monde en rapprochant de l'Europe les pays de l'océan Indien et du Pacifique. Londres, par exemple, s'est trouvé à 3,100 kilomètres de Bombay au lieu de 6,000 !

Le canal de Suez ne constitue pas la frontière de l'Egypte. Cette frontière englobe, en effet, toute la presqu'île du Sinaï, de Tell-er-Rifah, sur la Méditerranée, à Akaba, au fond du golfe de même nom. C'est une superficie de 25,000 à 30,000 kilomètres carrés qui appartient au continent asiatique.

Le général Maxwell a établi, de la mer Rouge à la Méditerranée, ses lignes de tranchées, abritées derrière des sacs de sable et un triple réseau de fils de fer barbelés. Adossées à la voie ferrée et au canal d'eau douce qui leur assurent un ravitaillement facile et rapide, elles sont coupées, de distance en distance, par des camps de méharistes et de cavaliers hindous.

Ainsi que le chemin de fer, le canal d'eau douce, qui est navigable, passe parallèlement au canal maritime, de Port-Saïd à Suez, après avoir poussé, dans les environs d'Ismaïlia, un embranchement vers le Nil, qu'il atteint à Choubra, au nord du Caire. Ces commodités, ainsi que le concours de la flotte, qui tient la mer, permettent au général Maxwell d'attendre sans crainte les événements.

FANTAISIES

Et plus vite que ça !

Yvon Guenillec, fils du sauveteur fameux, ne savait pas nager. Mais on le croyait bon nageur et il le laissait croire. D'ailleurs, il lui advint de faire un sauvetage. Il était midi trois quarts, ce jour-là. Yvon se promenait sur la plage, déserte à cette heure. Soudain, d'une villa proche, un homme sortit vêtu d'un simple peignoir et qui, au pas de course, se dirigea vers le flot montant.

Yvon reconnaît en lui James Durand, le fils du riche filateur de Boulogne, ce même James Durand qui, nageur incomparable, avait victorieusement traversé la Manche, le précédent été. Sans prendre garde à Yvon, qu'il ignorait, du reste, cet intrépide jeune homme entra dans l'eau.

Mais, à dix mètres du rivage, il s'affaissa et disparut. Guenillec considéra que le garçon n'était mouillé que jusqu'à la ceinture à l'endroit où il avait coulé, et qu'il ne courrait donc, lui, Yvon, point de danger, s'il se dirigea vers le flot montant.

En conséquence, il s'y hasarda et ses pieds se heurtèrent au corps de James. « Ma fortune est faite ! » se dit Yvon. Et il se baissa, se trempant jusqu'au cou pour attirer à lui le noyé, qu'il chargea ensuite sur ses épaules.

Ainsi lesté, il s'en fut tout droit sonner à la villa du riche filateur. James respirait encore. Après les frictions d'usage, il reprit ses sens. Ce pendant, Yvon racontait au père et à la mère qu'il avait dû disputer leur enfant à un courant qui l'avait déjà entraîné à plus d'un mille au large.

James, qui avait été frappé de congestion en se mettant à l'eau, ne se souvenait de rien.

et n'élevait aucun doute sur le récit de Guenillec. Même, quand il sut que Guenillec était le fils du sauveteur fameux, il tint le récit pour indubitable. « Vous m'avez donc sauvé la vie ! » fit James. « Comment le reconnaître jamais... Vous n'êtes pas riche, et peut-être... »

Mais Guenillec, dont le plan était fait, eut un beau geste, et cria son mépris pour l'argent. Puisqu'on voulait à toute force le récompenser, qu'on le laissait vivre dans la maison comme un frère de James, de qui — déclara-t-il — il sentait qu'il ne saurait plus se détacher désormais. « Car — expliqua-t-il — M. James représente pour moi mon dernier sauvegarde ; parce que, pour le sauver, j'ai fait vœu à Sainte-Anne d'Auray de ne plus exposer ma vie, à l'avenir. »

Huit jours ne s'étaient pas écoulés que la présence continue d'Yvon à la villa était devenue insupportable à ses occupants légitimes. Une effroyable odeur de pipe gâtait l'atmosphère des coins les mieux défendus. Le comble, c'était que, fort de sa posture de sauveur du fils de céans, le maroufle osait très bien lever sur Betty, sa sœur, des yeux d'une concupiscence manifeste.

Heureusement, sur ces entrefaites, James reçut une lettre anonyme : Un journal m'apprend que M. James Durand aurait été repêché en plein courant par Yvon Guenillec. Comment serait-ce possible, puisque Yvon ne sait pas nager ? Ça va bien, si c'est vrai », se dit James. Et, séance tenante, il convia Guenillec, pour le lendemain, à une promenade en yacht. Betty devant y prendre part, Yvon accepta.

On ne sait trop comment la lisse céda sous le poids d'Yvon qui s'y accrochait. Ce qu'on sait fort bien, c'est qu'Yvon tomba à la renverse dans le chenal. Comme, et pour cause, il ne remontait pas, James se précipita, et, peu après, put le déposer sur le bord du mouillage de pierre qui, à marée basse, restait à découvert et s'avancait en presqu'île au bas de l'extrémité d'une des jetées.

Quand Yvon fut revenu à lui, il s'écria : — Ah ! James, nous voici frères à jamais, puisqu'à votre tour vous m'avez sauvé la vie.

— Certes, dit James ; et si bien qu'à présent, nous sommes quittes, n'est-ce pas, Yvon ?

Oui, répondit Guenillec.

— Eh bien, reprit James, puisque, à présent, je ne vous dois plus rien, si vous ne voulez pas que je vous casse la gueule, fichez-moi le camp, et plus vite que ça !

Georges Docquois.

LE COLONEL MESSIMY

Par décision ministérielle en date du 6 janvier 1916, et par application du décret du 2 janvier 1915, la promotion à titre temporaire et pour la durée de la guerre ci-après est ratifiée :

Armée territoriale : au grade de colonel, à dater du 31 décembre 1915.

A. Messimy, lieutenant-colonel commandant la 213^e brigade d'infanterie territoriale. Maintenu.

Le colonel Messimy est l'ancien ministre de la guerre.

INFORMATIONS OFFICIELLES

M. Ribot, ministre des finances, a déposé sur le bureau de la Chambre un important projet de loi ayant un double but : 1^o ouverture de crédits pour le paiement des arrérages du premier trimestre du nouvel emprunt 5 p. 100 ; 2^o établissement d'une contribution extraordinaire sur les bénéfices exceptionnels réalisés pendant la guerre, ainsi que sur les patentes et les déclarations en matière de mutations par décès.

Il y a eu dans les bureaux de poste de Paris 162,000 souscripteurs.

J'avais évalué à 3 millions le nombre total

L'EMPRUNT DE LA VICTOIRE

Plus de quinze milliards

Voici le discours prononcé à la Chambre par M. Ribot, ministre des finances, au sujet des résultats de l'emprunt national :

M. Ribot, ministre des finances. Messieurs, avant de déposer sur le bureau de la Chambre un projet de loi portant ouverture des crédits nécessaires pour payer, le 16 février prochain, les arrérages de l'emprunt 5 p. 100, je dois vous rappeler quelques chiffres qui résument les résultats de la souscription.

J'ai dit l'autre jour, au Sénat, que le capital des rentes souscrites dépassait 14 milliards et s'élèverait probablement à 14 milliards et demi. Nous ne connaissons pas, à ce moment-là, tous les résultats ; je n'ai pas voulu, messieurs, m'exposer au reproche d'enfler les chiffres. Aujourd'hui, je puis dire, après vérification, que nous avons dépassé 15 milliards. (Applaudissements.)

Le chiffre exact est de 15 milliards 130 millions de francs. (Applaudissements.)

Les pays étrangers apportent un contingent que nous pouvons évaluer à plus de 1 milliard. L'Angleterre a souscrit 632 millions, les souscriptions connues venant d'autres pays dépassent 200 millions, mais beaucoup de souscriptions sont venues directement à Paris par l'intermédiaire des banques, et ce n'est certainement pas exagéré de les évaluer à 200 millions, de sorte que nous pouvons dire que les pays étrangers, amis et neutres, ont contribué à la défense nationale par l'apport de plus de 1 milliard.

Les versements faits ou à faire en numéraire avaient été évalués à 5 milliards ; j'exprimais l'espérance que nous atteindrions 5 milliards et demi ; le chiffre, aujourd'hui vérifié, est de 6 milliards 308 millions. (Applaudissements.)

Les bons de la défense nationale qui ont été convertis en rentes représentent 2 milliards 228 millions de francs ; c'est exactement 25 p. 100 du chiffre des bons qui étaient en circulation à la veille de l'emprunt, 8 milliards 99 millions de francs. Je n'ai jamais cru, pour ma part, que nous dépasserions cette proportion, les bons de la défense nationale étant des valeurs que l'on désire garder à sa disposition pour des besoins plus ou moins prochains. Nous considérons ce résultat comme satisfaisant.

Le capital des bons de la défense nationale ne s'élève plus aujourd'hui qu'à 6 milliards 672 millions de francs.

La valeur des obligations de la défense nationale présentées à la souscription est de 3 milliards 192 millions. Il n'en reste en circulation que pour 632 millions de francs.

Les rentes 3 p. 100 représentent la faible somme de 24 millions et demi.

Vous avez autorisé les porteurs de rentes 3 p. 100 à libérer leur souscription au moyen de leurs titres jusqu'à concurrence d'un tiers : la somme effective maximum qui sera apportée en rentes 3 p. 100 est de 1 milliard 430 millions de francs. C'est un maximum, et si on n'apporte pas des titres pour cette somme, il faudra compléter le versement en numéraire.

La loi a autorisé les porteurs de livrets de caisse d'épargne à retirer leurs fonds à concurrence de moitié de leur souscription. M. le ministre du travail n'a pas encore les résultats définitifs, mais nous pouvons dire que les souscriptions faites aux caisses d'épargne dépassent 500 millions. A Paris, 24,000 porteurs de livrets ont souscrit pour 33,800,000 fr. Nous comptons que les retraits atteindront une somme d'environ 210 millions pour les caisses d'épargne ordinaires et pour la caisse postale, 123 millions.

<p

est de Czernowitz, l'ennemi a été forcée d'évacuer une partie de ses tranchées que les Russes ont occupées.

Sur le front du Caucase, l'artillerie de nos alliés a dispersé un détachement turc dans la vallée de l'Arkhave.

Dans la région d'Ardjische, les Russes ont eu des rencontres avec des forces kurdes assez importantes.

FRONT ITALIEN

L'activité de l'artillerie, aidée et complétée par l'action des avions, continue sur tout le front.

Les batteries ennemis ont lancé des projectiles, généralement des obus incendiaires, sur les positions italiennes sans causer de grands dommages. Un hôpital de camp a été atteint. Quatre malades ont été tués, huit blessés.

L'artillerie de nos alliés a détruit des abris ennemis et dispersé des colonnes de troupe et de ravitaillement.

Dans la vallée de Lagarina, une tentative de l'ennemi contre les positions de Castello Dante a été repoussée facilement.

Dans la journée du 11 janvier, les avions italiens ont lancé des bombes sur les baraquements ennemis dans la vallée de Giudicaria. L'escadrille est rentrée indemne.

EN MÉSOPOTAMIE

Une reconnaissance aérienne ayant découvert une position des forces turques sur les deux rives du Tigre, près de Chaikh-Sa'd, une colonne, sous le commandement du général Younghusband, s'est avancée le long du Tigre et est entrée en contact avec l'ennemi, le 6 janvier.

En conformité avec les ordres reçus, dans la matinée du 7 janvier, le général Aylmer a rejoint le général Younghusband avec le reste de ses forces. Une lutte s'est engagée et a duré toute la journée.

La brigade du général Campbell est arrivée dans la soirée et a emporté d'assaut la position ennemie de la rive droite du fleuve, faisant 700 prisonniers et prenant deux canons.

Le 9 janvier, vers midi, la colonne du général Aylmer a emporté d'assaut la position turque de Chaikh-Sa'd, et s'y est immédiatement retranchée.

Les Turcs se sont retirés vers le nord, le long du Tigre.

LA GUERRE AÉRIENNE

Quatre avions britanniques sortis le 13 janvier ne sont pas rentrés.

Le 11 janvier, quatre avions autrichiens ont survolé Itimini et lancé des bombes. Il n'y a eu aucune victime, les dégâts matériels sont légers. Un des avions a été abattu par l'artillerie anti-aérienne de la marine et est tombé à la mer.

POLITIQUE EXTÉRIEURE

EN ANGLETERRE

La conscription votée par 431 voix contre 39.

Le 11 et le 12 janvier, le débat sur le service obligatoire des célibataires — obligatoire pendant la guerre — a continué, en seconde lecture, devant la Chambre des communes. Plusieurs discours très importants ont été prononcés.

M. Redmond, chef des nationalistes irlandais, — dont 57 avaient voté en première lecture contre le projet, — a annoncé que ses amis abandonnaient toute opposition.

M. Asquith, premier ministre, a déclaré, pour écarter tout malentendu, que le bill (la loi) ne servira ni d'amorce pour établir la conscription générale ni d'instrument pour introduire la contrainte dans la personne de l'industrie.

La Chambre, à la suite de ce discours, a adopté le bill par 431 voix contre 39. C'est un beau succès pour le Gouvernement.

Les ministres travaillistes ont retiré leur démission.

EN GRÈCE

Débarquement à Corfou.

Les gouvernements alliés ont exposé au gouvernement hellénique qu'ils considéraient comme un devoir de stricte humanité de transporter le plus tôt possible une partie de

l'armée serbe sur un point voisin de la côte albanaise, où elle se trouve actuellement, afin de sauver ces soldats héroïques de la famine et de la destruction.

C'est l'île de Corfou qui a été choisie. Un bataillon français de chasseurs alpins a été chargé de préparer la réception des troupes serbes. Le débarquement a commencé dans la nuit de mardi à mercredi ; il était terminé à dix heures du matin.

Le séjour des alliés dans l'île de Corfou sera de brève durée. Il ne s'agit pas d'une occupation. Toutes garanties ont été données à ce sujet au gouvernement hellénique.

Chansons militaires.

LES PETITS BLEUETS

Air : Les Gars normands

On va les voir face à face,
Ca n'est pas trop tôt ! — Là-bas
Nos papas sont à la chasse...
Allons aider nos papas.
Surtout, mères, pas de larmes !
Pleurez pas, cousin's et sœurs !
Nous allons prendre les armes,
Mais nous vous laissons nos coeurs.

Refrain

En avant, la jeune classe !
Héros, voici vos cadets !
Ouvrez les rangs ! Fait's-nous place :
Nous somm's les petits bleuets.

Hier encor nous étions gosses,
Mais dans nos âmes d'enfants
Germannent les instincts précoce
De la race des vaillants.
Et puisque l'clairon d' bataille
A sonné le grand devoir,
Nous nous dressons à sa taille...
Qu'on y vienne un peu, pour voir !

(Refrain.)

Nous avons la foi de vaincre
En marchant avec nos vieux ;
L'All'mand pourra s'en convaincre
En nous r'gardant dans les yeux.
Le beau rire de Gavroche
Sur nos lèvres chante clair,
Tandis qu' la grimace du boche
Cache une frousse d'enfer.

(Refrain.)

D'tous côtés on nous baptise,
Et nous avons d' beaux parrains :
Les « Déroulèd », « Marie-Louise »,
« P'tits poilus » et « Benjamins ».
Tout ça c'est beau trop d' gloire
Mais, inscrit sur ses tabletts,
Notr' nom sera dans l'Histoire.
« Les bleuets d' la classe dix-sept. »

(Refrain.)

LOUIS ALBIN.

LES JEUX DE LA TRANCHEE

Charade.

On ouvre mon premier,
On met mon dernier dans mon entier.

Devinette.

Quelle est la ville de France la plus légère ?

SOLUTIONS DU N° 168

Métagramme.

Bâche. Bêche. Biche. Boche. Bûche.

Charade.

Came. E. Léon. = Caméléon.

BLOC-NOTES

— Le Président de la République a reçu, jeudi, le comité de l'œuvre « le Souvenir de la France à ses marins », qui lui a été présenté par M. Guist'hau, ancien ministre, président, et l'amiral Fournier, premier vice-président. M. Aristide Briand et l'amiral Lacaze ont déjà accepté la présidence d'honneur de cette œuvre.

— Mercredi 12 janvier était le jour anniversaire de la naissance de Joseph-Jacques-Césaire Joffre. Notre généralissime entre dans sa soixante-quatrième année, étant né le 12 janvier 1852.

— M. Justin Godart a passé l'inspection des diverses formations sanitaires d'Evreux ; il a présidé également, au parc automobile de Versailles, la réception officielle de la 2^e série de 50 voitures automobiles sanitaires offertes par le « French Relief Fund ».

— Nos alliés russes et serbes ont fêté le 14 janvier leur jour de l'an.

— La « Française de cœur » qui, sans se faire connaître, se montre si généreuse pour nos soldats depuis le début de la guerre, vient d'adresser au Figaro une somme de 50,000 fr. La plus grande partie en sera réservée aux militaires.

— Un individu a jeté deux bombes sur l'automobile du comte Okuma, président du conseil japonais. Le comte Okuma n'a pas été atteint.

— Au cours de la séance trimestrielle de l'institut, M. Ernest Lavisse, de l'Académie française, directeur de l'école normale, a été élu conservateur du musée Condé, à Chantilly, en remplacement de M. Alfred Mézières.

— Par mesure de reciprocité contre l'arrestation du fonctionnaire demeuré à l'ambassade française à Constantinople, le Gouvernement français a fait arrêter jeudi matin Salih Bey, secrétaire de l'ambassade ottomane à Paris.

— Deux officiers suisses, connus pour leurs sentiments germanophiles, les colonels Egli et Wattenwyl, ont été l'objet d'une plainte formelle en haute trahison, déposée par un groupe de citoyens romands.

— Des bandits mexicains ont attaqué un train à 80 kilomètres de Chihuahua. Ils ont dépollé tous les voyageurs et en ont tué dix-huit, dont seize Américains et deux Anglais.

— Engagé volontaire dans l'armée française, le fils de l'ambassadeur de Russie à Paris, M. Isvolsky, est promu au grade d'officier interprète de 3^e classe.

— Par arrêté du ministre de l'instruction publique, le prix littéraire de la fondation Las-Ser est attribué pour 1915 à M. Ch. Le Goffic, homme de lettres.

— On vient d'enterrer à Dammartin M. Louis Christen, maire de Balschwiller (Haut-Rhin). C'est le premier maire français qui meurt en Alsace reconquise. Il avait quarante-deux ans.

— On mande de Christiania qu'une ambulance norvégienne de trente personnes est partie pour Paris. Une grande foule assistait au départ.

— M. Henri de Précourt, aviateur, blessé et fait prisonnier en Allemagne, a pu s'évader.

— Les obsèques, à l'hôpital de Saint-Mandrier, à Toulon, de l'élève officier de l'armée serbe Alexander Jevocovitch, âgé de dix-neuf ans, mort des suites d'une fièvre typhoïde, ont été l'occasion d'une cérémonie émouvante.

— La fédération nationale des travailleurs du sous-sol a organisé un congrès extraordinaire dont les travaux ont commencé dimanche.

— Le comte Salis Seewis, commandant militaire de Vienne, a été nommé gouverneur général de la Serbie.

— Les ouvriers, pour la plupart Autrichiens, des Acieries East Youngtown, Ohio (Etats-Unis), s'étant mis en grève, de graves désordres se sont produits qui ont pris le caractère d'une véritable émeute.

— Le comité qui vient de se constituer pour éléver un monument à l'aviateur Pégoud dans son pays natal, à Monferret (Isère), adresse un chaleureux appel aux Dauphinois.

LES USINES DE GUERRE

Un Rapport anglais sur les Fabrications françaises

Enfin, la quantité de machines que les chefs d'industrie français ont su importer a beaucoup impressionné les enquêteurs anglais. Des milliers de machines nouvelles ont été installées. La plupart sont venues d'Amérique. Mais il y en a aussi beaucoup de fabrication anglaise et suisse.

Voici maintenant les conclusions formulées par la mission anglaise :

1^o Le peuple de France se rend compte qu'il est en guerre;

2^o Il n'y a dans l'esprit de tous les Français qu'une seule idée : conduire la guerre à une fin victorieuse;

3^o L'esprit qui domine la nation a empêché qu'aucune difficulté ne surgît dans la fabrication des munitions;

4^o La perte de temps se réduit à peu près à zéro;

5^o Il n'y a en ce moment aucune restriction syndicale au travail;

6^o Tout ce qui peut augmenter la production est fait;

7^o Il n'y a pas de limitation des profits, et les ouvriers n'ont pas soulevé de question sur ce point;

8^o La facon dont les industriels en France ont su se procurer des machines, l'initiative et l'énergie qu'ils ont déployées sont assez évidentes de tout élogie;

9^o Bref, la mission est convaincue que l'accroissement de la production en France est due à une cause, et à une cause unique : à l'enthousiasme patriotique qui existe dans le pays.

Ces conclusions sont un bel hommage rendu au patriotisme de la nation française, et en particulier au dévouement et à l'esprit de sacrifice de la classe ouvrière. Elles comportent aussi une leçon pour la nation anglaise, et surtout pour sa classe ouvrière. Cette leçon sera sûrement comprise. Il n'en faut pas d'autre preuve que le vote par la Chambre des Communes du principe de la conscription pour les célibataires. Ce vote correspond au sentiment de l'immense majorité du peuple anglais, et la classe ouvrière presque entière ne tardera pas à s'y rallier.

Chez nos Ennemis

Réquisition immédiate du caoutchouc et du cuivre.

Le Reichsanzeiger, de Berlin, publie un décret ordonnant la réquisition immédiate de tous les approvisionnements de caoutchouc, gutta-percha, amiante, qui avaient déjà été soumis à la déclaration obligatoire.

Un télégramme de Berlin à l'agence Wolff annonce que les enveloppes de caoutchouc et les pneus, qui jusqu'à ce jour avaient été seulement soumis à la déclaration obligatoire, sont désormais à partir du 4 janvier et remis aux autorités militaires.

Le Journal de Genève se fait en ces termes l'écho de ce qu'on pense de la question du caoutchouc dans les milieux de négoce et de fabrication :

« Sur le caoutchouc, il y a passablement d'affaires. Les valeurs de ce groupe sont en hausse à Londres, en même temps que les prix de la matière première. Les journaux allemands avaient naguère mené grand bruit au sujet du caoutchouc synthétique, mais il semble que les producteurs de caoutchouc naturel ne sont nullement inquiétés par les affirmations de la chimie industrielle. C'est la fabrication en grand qui est la pierre d'achoppement. »

Quant à la question du cuivre, que la presse déclare existent encore en stocks abondants, une mesure officielle ramène ces affirmations à la vérité, qui est loin d'être aussi flatteuse. Ce sont maintenant les plus minimes objets qui sont recensés. L'autorité militaire invite les particuliers à lui livrer, sans attendre l'envoi d'une formule, un certain nombre d'objets qui précédemment n'avaient pas été frappés de réquisition. On trouve dans cette nouvelle liste :

Les bassinoires, les siphons à bière, les instruments de repassage, les cafetières et appareils à faire le café, les plaques pour gâteaux, les lampes, les chandeliers, les services de fourneaux, les samovars, les pots à lait, les garnitures de bureau, les montures pour verres à prendre le thé, les théières, les thermomètres, les sucristies et les pots à cure-dents.

L'utilisation des vieilles cloches.

Le conseil supérieur des églises badoises a donné aux conseils de paroisse celui (de conseil) de vendre à l'administration militaire les cloches defectueuses ou hors d'usage. Le prix de vente sera employé plus tard à l'achat de cloches neuves.

En attendant, et tout à fait provisoirement, le bronze des cloches hors d'usage sera utilisé pour des besoins militaires.

LES TORPILLES

Il y a à peine quinze ou seize ans, la France achetait encore ses torpilles de guerre à Fiume, en Autriche, dans les ateliers Whitehead, et presque toutes les nations agissaient de même : elles étaient, sous ce rapport, toutes tributaires de l'Autriche.

Ces dernières années, les choses se sont modifiées : la France fabrique ses torpilles au Creusot, l'Allemagne les siennes à Essen, l'Angleterre à Woolwich, l'Italie à Naples, etc.

est enfermée la machine, celui qui contient les appareils hydrostatiques et le mécanisme de conduite ; puis la queue, avec les hélices et les gouvernails horizontaux et verticaux pour la direction en profondeur et en avant.

La charge occupe généralement une petite partie de la tête ; le reste de la tête est très léger et construit de façon à faire flotter l'engin à la surface de l'eau et à permettre, une fois le coup parti, de retrouver la torpille, de la reprendre et de l'utiliser de nouveau.

Les explosifs, presque tous à base de fulmicoton, ont une composition et un nom différents suivant la nationalité de la torpille ; ils sont actionnés par un détonant de fulminate de mercure. Ce détonant agit sous le choc d'un briquet-percuteur, fonctionnant lorsque la torpille frappe le but.

On a tout prévu. Les navires de guerre, pour se protéger des torpilles, portaient, il n'y a pas encore longtemps, et portent peut-être encore, malgré la gêne causée pour les manœuvres et la vitesse, des filets en acier tendus autour de leur coque.

Contre ces filets, le briquet de la torpille est muni de trois lames : lorsque la torpille rencontra un de ces filets, les lames sont poussées en avant et agissent comme des ciseaux, coupent les mailles du filet et permettent à la torpille de continuer sa route.

La torpille court à environ 3 mètres 50 sous l'eau : la lanceur la règle et, suivant les besoins, augmente et diminue cette profondeur.

Ajoutons, pour être complet, que certains perfectionnements portant sur la vitesse ont été inventés ces derniers temps par les Anglais. Ils ont des torpilles atteignant une vitesse de près de 44 nœuds, environ 80 kilomètres à l'heure.

L'OBUS DE 75

Du Mineraï à la Culasse

Vous vous êtes certainement demandé parfois ce qu'il a fallu de temps, de mains et de matière pour fabriquer le modeste obus de 75, depuis le mineraï de fer jusqu'au moment où nos artilleurs l'introduisent dans la culasse de la pie.

Chacun sait que le mineraï de fer extrait de la mine est envoyé dans un haut fourneau, où il se transforme en fonte. Celle-ci est ensuite traitée dans des fours spéciaux, d'où elle sort transformée en acier.

Pour fabriquer les obus de notre canon de 75, on emploie un acier très résistant et de très bonne qualité. A cet effet, au sortir du four, le métal est coulé en lingots, que l'on passe ensuite au laminoir, où il prend la forme de longues barres cylindriques. Ces barres sont divisées à leur tour, par sciage, en « rondins » de dimensions plus courtes.

Pour transformer les rondins en projectiles de 75, on les travaille au moyen d'une série de machines-outils, telles que : presses, tours, etc., susceptibles de leur donner les formes et les dimensions voulues.

Pour donner au métal la forme de l'obus, qui pèse environ 4 kilogr. 300, on peut procéder de deux façons différentes : soit par forage à froid, soit par forage à chaud.

Par le premier procédé, il faut environ 14 kilogrammes de métal brut, tandis que par le second, il faut à peine 8 kilogrammes.

Le procédé par forage, encore très employé, nécessite environ 40 minutes en utilisant une machine perfectionnée qui donne tout d'abord une ébauche d'obus, avec son corps cylindrique et son ogive. Cette ébauche est ensuite « tournée » au moyen d'un tour qui lui donne sa forme définitive.

L'obus subit ensuite une série d'opérations ayant pour but de lui donner l'homogénéité et la résistance voulues, telles que : le chauffage, la trempe et le recuit.

On pratique enfin, dans l'ogive du projectile, un orifice pour le dispositif d'amorçage, constitué par la fusée et ses accessoires et on prépare le logement de la ceinture de cuivre, destinée à obtenir le « forcing du projectile » dans l'âme de la pièce, tout en lui imprimant en même temps le mouvement giratoire.

L'ensemble de ces dernières opérations exige à peine dix minutes.

Pour arriver à ce point de sa fabrication, l'obus a passé par 70 à 80 mains, depuis la réception des rondins jusqu'à la livraison des

projectiles aux ateliers de chargement. On peut évaluer le temps correspondant à ce cycle d'opérations à trois heures au maximum par obus.

La quantité de métal exigée par ce procédé étant en moyenne de 14 kilogr. par obus, la quantité de mineraï nécessaire pour confectionner un projectile s'élève à 28 kilogr. environ, si l'on est parti d'un bon mineraï qui donne approximativement 50 p. 100 de son poids de métal (acier).

En mettant le prix de l'acier à 400 fr. la tonne, ce qui n'a rien d'exagéré aux temps où nous vivons — on voit qu'il faut environ 6 fr. de métal pour confectionner avec 14 kilogr. de matériau un obus de 75 de 4 kilogr. 300 par le procédé de forage à froid.

Le second procédé, qui nécessite beaucoup moins de métal, est donc beaucoup plus économique que l'ancienne méthode que nous venons de décrire, mais demande un outillage spécial dont toutes les usines ne sont pas encore pourvues.

Une fois le projectile en acier ainsi obtenu, il reste à y placer la ceinture de cuivre, à le charger en explosif (nous ne parlons pas ici des obus à balles dits à shrapnel) et enfin à l'amorcer.

Il va de soi que le prix de revient d'un projectile de 75, tel que nous venons de l'établir, est en réalité beaucoup plus élevé, puisque dans le calcul fort simple que nous venons d'effectuer, nous n'avons tenu compte, ni de la main-d'œuvre, ni des frais généraux, ni des autres dépenses occasionnées, notamment par le traitement thermique dans les fours (ceux-ci consommant beaucoup de charbon qui est aussi fort cher à l'heure actuelle) ni du prix de la ceinture de cuivre, ni enfin de celui de la fusée, organe minutieux d'horlogerie de précision.

Sans nous lancer dans des calculs à perte de vue, pour nous faire une idée de la consommation énorme d'acier que nécessite toute notre artillerie de campagne, on peut cependant se rappeler qu'un canon de 75 peut tirer en moyenne 20 coups à la minute. Pendant ce court laps de temps la quantité d'acier nécessaire à « l'alimenter » est donc à l'origine de 300 kilogr. environ. Notons qu'en réalité la quantité d'acier envoyée sur l'adversaire n'est réellement que de 86 kilogr. puisque l'obus ne pèse que 4 kilogr. 300.

Le procédé par forage a donc occasionné pour 20 obus un déchet de plus de 200 kilogr. de métal qui, bien entendu, n'est pas perdu et se trouve réintroduit dans la circulation pour refaire de l'acier utilisable dans l'industrie.

Le second procédé tout à fait moderne, et qui tend de plus en plus à remplacer l'ancien, n'aurait consommé que 160 kilogr. d'acier brut par 20 obus ce qui montre, par l'éloquence même des chiffres, l'économie de métal ainsi réalisée...

Dans les heures de loisir que vous laisse la garde des tranchées, amusez-vous à faire le calcul suivant :

Multiplication le nombre de pièces de 75 — que nous chiffrons à 5,000, par exemple, pour toute l'armée française — par celui du nombre de coups tirés par une pièce pendant dix heures consécutives à raison seulement de 10 coups par minute (cela n'a rien d'exagéré), et supposez que toutes les pièces de notre artillerie de campagne, dans une offensive gigantesque, tirent à la fois, pendant cette durée, nous arrivons au chiffre phénoménal de 30 millions d'obus ce qui représente un poids net d'acier de 129,000 tonnes, soit à l'origine 420,000 tonnes d'acier brut et 84,000 tonnes de mineraï de fer pour les fabriquer...

Or, détruire ces bouteilles vides au lieu de les réexpédier sans retard aux fournisseurs, c'est détruire un capital précieux ; c'est produire à l'étranger l'or même de la France, puisque nos verreries en bouteilles n'en peuvent produire assez et qu'il faut en faire venir, à prix d'or, de l'étranger.

Nous ne nous submergerons pas davantage sous le poids de pareils chiffres, nous vous demandons simplement de réfléchir à l'effort énorme qu'il faut accomplir chaque jour dans les usines de notre pays pour « alimenter » suffisamment... les bouches de nos canons.

Nous n'avons envisagé ici que l'acier nécessaire à la fabrication des obus de 75. Si on évalue grossièrement le prix d'un coup de canon « complet » (obus et douille chargées) à 30 fr. l'un, la dépense pour 30 millions de coups serait de 900 millions de francs !

Songez également à la quantité d'or qu'il a donc fallu recueillir sous forme d'emprunt pour... le transformer notamment en acier dans l'âme de la pièce, tout en lui imprimant en même temps le mouvement giratoire.

La victoire doit appartenir non seulement aux nations les plus tenaces, mais aussi à celles qui sont les plus riches.

Rassurez-vous : à l'un comme à l'autre point de vue, les alliés sont les premiers.

CONTRE LES EMBUSQUÉS

Tentative de corruption.

Léonce-Moïse Lyon avait été ajourné, puis versé dans le service auxiliaire, puis rendu au service armé et incorporé au 13^e régiment d'infanterie. Il demanda alors et obtint un sursis d'appel comme ouvrier métallurgiste, bien que, dans la vie civile, il n'eût jamais été que clerc d'avoué. Mais son oncle était représentant d'une maison qui fabrique des projectiles pour le ministère de la guerre, et l'oncle obtint du chef de cette maison une lettre réclamant le jeune Moïse comme manœuvre. Ainsi présentée, la demande de sursis aboutit, et le jeune Moïse fut envoyé, pour être employé comme manœuvre, chez un industriel M. Royer, chargé d'une commande de matériel de guerre et avec lequel l'oncle était en relations. Mais ici la combinaison se heurtait à un obstacle inattendu, la résistance de M. Royer, qui déclara que le jeune Moïse n'avait jamais été ouvrier, il refusait absolument de l'employer.

Pour vaincre ce refus, Moïse Lyon offrit alors à M. Royer de lui acheter ou de lui louer sa maison, et M. Royer ayant maintenu son refus, Moïse Lyon lui fit l'offre de déposer à son compte, dans une banque, une somme de 50,000 fr., agrémentée d'un sautoir en or pour M. Royer.

Cette fois, M. Royer se fâcha tout à fait, et non seulement il éconduisit le corrupteur, mais il signala la démarche à M. Albert Thomas, sous-secrétaire d'Etat aux munitions. La conséquence, c'est que Léonce-Moïse Lyon a comparu hier devant le 3^e conseil de guerre, pour tentative de corruption.

Le conseil a condamné, à l'unanimité, Moïse Lyon au maximum de la peine : six mois de prison et trois cents francs d'amende.

La Verrerie française et la Guerre

Nos « poilus » ignorent sans doute qu'une crise grave sévit, du fait de la guerre, sur notre industrie verrière, privée d'une grande partie de sa main-d'œuvre et obligée, par surcroît, de payer à des prix exorbitants les matières premières, devenues trop rares et importées du dehors à grands frais. La pénurie de bouteilles n'est pas un des moindres symptômes de cette crise.

Ne pourraient-ils pas veiller à ce qu'on ne détruisse pas autant de bouteilles sur le front ? A en juger par les expéditions qui se font journalièrement aux tranchées et dans la zone des armées — vin, bière, cidre, eaux minérales, etc. — et aussi par le non-retour des flacons, on peut estimer à plus de 500,000 bouteilles par mois l'importance de ces envois continuels, suivis d'une perte fatale de verrerie.

Nous n'ignorons pas qu'aujourd'hui nous pouvons transformer les rondins en projectiles de 75, on les travaille au moyen d'une série de machines-outils, telles que : presses, tours, etc., susceptibles de leur donner les formes et les dimensions voulues.

Pour donner au métal la forme de l'obus, qui pèse environ 4 kilogr. 300, on peut procéder de deux façons différentes : soit par forage à chaud,

soit par forage à froid, tandis que par le second, il faut à peine 8 kilogrammes.

Le procédé par forage, encore très employé, nécessite environ 40 minutes en utilisant une machine perfectionnée qui donne tout d'abord une ébauche d'obus, avec son corps cylindrique et son ogive. Cette ébauche est ensuite « tournée » au moyen d'un tour qui lui donne sa forme définitive.

L'obus subit ensuite une série d'opérations ayant pour but de lui donner l'homogénéité et la résistance voulues, telles que : le chauffage, la trempe et le recuit.

On pratique enfin, dans l'ogive du projectile, un orifice pour le dispositif d'amorçage, constitué par la fusée et ses accessoires et on prépare le logement de la ceinture de cuivre, destinée à obtenir le « forcing du projectile » dans l'âme de la pièce, tout en lui imprimant en même temps le mouvement giratoire.

La victoire doit appartenir non seulement aux nations les plus tenaces, mais aussi à celles qui sont les plus riches.

Rassurez-vous : à l'un comme à l'autre point de vue, les alliés sont les premiers.

Ce numéro du « Bulletin des Armées » est accompagné d'un Supplément entièrement consacré au Tableau d'honneur.

LE TABLEAU D'HONNEUR

CITATIONS A L'ORDRE DE L'ARMÉE

Les Braves, dont les noms suivent, ont été cités à l'Ordre de l'Armée :

Sous-lieutenant DE MEYNARD, 125^e d'infanterie : glorieusement tué, le 16 juin, en entraînant brillamment sa section sous le feu des mitrailleuses, de l'infanterie et de l'artillerie ennemis.

Capitaine LAMOUREUX, 125^e d'infanterie : le 8 juin a vaillamment entraîné sa compagnie à l'assaut d'une barricade défendue par des mitrailleuses. A exécuté, le 10, des reconnaissances personnelles très hardies, pour s'assurer si un point était occupé par l'ennemi.

Sous-lieutenant DE PRADEL DE LAMAZE, 14^e d'infanterie : jeune officier remarqué d'entrain et de crânerie. A exécuté, le 13 juin 1915, une reconnaissance difficile et dangereuse de la position ennemie, sur laquelle il a rapporté des renseignements très précis. S'est plus particulièrement distingué le 16 juin 1915 au cours d'une attaque, en sortant de sa tranchée, pour marcher à l'attaque des lignes ennemis, a continué à entraîner sa section en avant, jusqu'à ce qu'il fut de nouveau frappé par une balle. Est mort des suites de ses blessures.

Capitaine DESTOMBES, 77^e d'infanterie : jeune officier breveté, d'une rare élévation de sentiments et possédant les plus belles qualités militaires. Passé, sur sa demande, d'un état-major dans la troupe, s'y est fait de suite remarquer par sa bravoure, sa magnifique ardeur, sa foi entraînante. Le 16 juin, est tombé glorieusement sur la tranchée allemande, en tête de sa compagnie.

Sous-lieutenant D'ESPINAY-SAINT-LUC, 9^e corps d'armée : officier doué des plus belles qualités militaires. Depuis son affectation au service de l'artillerie de tranchées, a été pendant huit mois, dans l'exercice de son commandement, une compagnie chargée de la surveillance de positions très暴露ées, et a montré de l'activité et de l'énergie.

Chef de bataillon FOUGEROUX, service aéronautique d'une armée : chargé de la direction d'un service d'aviation devenu très important au cours des opérations des mois de mai et de juin, s'est donné à son rôle avec un complet dévouement et a contribué, pour une large part, aux succès nombreux que ce service a obtenus dans des reconnaissances hardies, des réglages de tir quotidiens et des bombardements très efficaces.

Chef de bataillon PEYRE, 77^e d'infanterie : excellent officier supérieur, énergique et brave, qui s'est brillamment montré au combat du 16 juin 1915 en entraînant son bataillon à l'assaut des tranchées allemandes. A été grièvement blessé.

Chef d'escadron WYART, 5^e d'artillerie lourde : s'est distingué dans son commandement par l'activité inlassable dont il a fait preuve, par son mépris du danger, n'hésitant pas à aller faire lui-même des reconnaissances fréquentes dans les tranchées de première ligne, aux postes les plus exposés, pour assurer au tir de ses batteries la plus grande efficacité.

Chef de bataillon GUILMET, 77^e d'infanterie : brave officier, chef énergique. A l'attaque du 16 juin, a, sous une véritable pluie de fer, entraîné sa compagnie tout entière à l'assaut d'une tranchée ennemie. A été grièvement blessé au cours du combat.

Sergent MESLET, 77^e d'infanterie : soldat d'élite, s'est distingué au combat du 16 juin 1915 en chargeant en tête de sa compagnie une deuxième fois à l'assaut d'une crête occupée par l'infanterie allemande.

Chef d'escadron D'YTHURBIDE, 77^e d'infanterie : officier d'une grande bravoure et d'une énergie peu commune ; s'est encore distingué d'une façon toute spéciale à l'attaque du 16 juin 1915, au cours de laquelle il a été grièvement blessé.

Chef d'escadron GUILMET, 77^e d'infanterie : brave officier, chef énergique. A l'attaque du 16 juin, a, sous une véritable pluie de fer, entraîné sa compagnie tout entière à l'assaut d'une tranchée ennemie. A été grièvement blessé au cours du combat.

Chef de bataillon MATHIEU, 35^e d'infanterie : le 6 septembre 1914, a été tué glorieusement en entraînant avec la plus grande vigueur sa compagnie une deuxième fois à l'assaut d'une crête occupée par l'infanterie allemande.

Chef d'escadron WYART, 5^e d'artillerie lourde : s'est distingué dans son commandement par l'activité inlassable dont il a fait preuve, par son mépris du danger, n'hésitant pas à aller faire lui-même des reconnaissances fréquentes dans les tranchées de première ligne, aux postes les plus exposés, pour assurer au tir de ses batteries la plus grande efficacité.

Chef de bataillon LACROIX, 34^e d'infanterie : jeune officier plein d'entrain et ayant fait preuve de la plus belle crânerie en maintes circonstances ; a été tué à la tête d'une des sections de la compagnie qu'il commandait, en dirigeant une attaque à la baionnette d'une tranchée

1914, a entraîné par deux fois son bataillon à l'assaut. Est tombé criblé de balles.

Capitaine GERVAIS, 55^e d'infanterie : a été mortellement blessé à la tête de sa compagnie qui menait à l'attaque d'une tranchée.

Capitaine NÉGRONI, 55^e d'infanterie : à la suite d'un combat qui avait fait perdre une partie de la ligne avancée, a su reconquérir par son courage et son énergie une portion de la ligne ennemie, affirmant ainsi les belles qualités de commandement, de décision et de courage personnel dont il fait preuve depuis le début de la campagne.

Capitaine BERTIN, 150^e d'infanterie : le 30 juin, est tombé mortellement frappé à la tête de sa compagnie qu'il entraînait dans une vigoureuse contre-attaque.

Capitaine LIZON, 150^e d'infanterie : a été grièvement blessé le 30 juin, en faisant, sous un feu très violent, la reconnaissance d'une position qu'il devait occuper avec sa compagnie (troisième blessure).

Lieutenant BERTINET, 150^e d'infanterie : a été tué le 30 juin, en donnant, sous un feu des plus violents, ses ordres pour une contre-attaque.

Lieutenant BRULÉ, 11^e génie : envoyé en renfort, a été aussitôt employé dans un secteur violemment bombardé et attaqué ; a contribué à arrêter l'ennemi pendant près de deux jours et de deux nuits, par le feu et par les travaux techniques.

Lieutenant DUVAL, 17^e d'infanterie : sur le front depuis le début des hostilités, a toujours fait preuve de qualités militaires de premier ordre et notamment dans les affaires qui se sont déroulées du 20 juin au 2 juillet 1915.

Lieutenant GAFFAREL, escadrille 37 : a forcé un aviaire armé d'une mitrailleuse à s'enfuir. Fait constamment preuve de courage, d'entrain et de coup d'œil.

Lieutenant LASABATIE, 1^e génie : officier qui dirige depuis six mois, avec une compétence et une activité remarquables, un chantier de quarante-six attaques en mines, toutes en contact immédiat du mineur ennemi. A la suite d'une explosion allemande, s'est précipité dans une galerie envahie par des gaz défectueux pour porter secours à deux sapeurs ensevelis. Aussitôt remis d'un commencement d'asphyxie, s'est à nouveau précipité dans la galerie où il est tombé et n'a pu être ranimé qu'une heure après.

Lieutenant DE SAINT-POL, 150^e d'infanterie : le 30 juin, a complètement arrêté l'ennemi sur le point où il combattait et où il a trouvé la mort.

Sous-lieutenant COSTET, 55^e d'infanterie : a été tué alors qu'il faisait le coup de feu par dessus la tranchée, au milieu de ses hommes.

Sous-lieutenant FANTONI, 112^e d'infanterie : officier mitrailleur d'un grand courage.

Sous-lieutenant FLEURIOT DE LANGLE, 23^e d'infanterie : sous un bombardement d'une extrême violence, n'a pas voulu, malgré les instances de son capitaine, se mettre à l'abri, pour pouvoir exalter, par son exemple personnel, le courage de ses hommes. A été mortellement blessé.

Sous-lieutenant PERRET, 23^e d'infanterie : après avoir donné les plus beaux exemples de courage et d'audace dans le commandement d'une batterie de mortiers, a rallié les éléments de fractions diverses fortement éprouvées, en a pris le commandement, et a opposé à l'ennemi une résistance acharnée.

Sous-lieutenant MARTIN, 37^e d'infanterie coloniale : superbe conduite au feu ; grièvement blessé en entraînant sa section, à la mort des suites de ses blessures.

Sous-lieutenant BALDIVIESON, 37^e d'infanterie coloniale : lors d'une attaque, a fait preuve de la plus grande bravoure, d'un courage et d'un entraînement remarquables ; a été grièvement blessé.

Sous-lieutenant PERIGNON, 112^e d'infanterie : à l'attaque du 30 juin 1915, a donné à ses hommes le plus bel exemple de sang-froid et d'énergie, les encourageant à tenir contre une attaque extrêmement violente, a fait le coup de feu au milieu d'eux et a été tué en défendant la portion de tranchée qui lui était confiée.

Sous-lieutenant DE RABAUDY, 150^e d'infanterie : a fait preuve de décision et d'une rare énergie en se jetant avec sa section sur l'ennemi qui débouchait inopinément et l'a fait reculer. A été grièvement blessé.

Lieutenant TOURTEL, escadrille M S 38 : a plusieurs fois donné la chasse aux appareils ennemis qu'il a rencontrés. Le 18 avril, ayant eu son appareil atteint par les éclats d'obus, n'en a pas moins poursuivi sa reconnaissance. Blessé le 4 juillet dans un accident d'avion.

Adjudant VIGUIER, 122^e d'infanterie : a été blessé, le 10 juillet 1915, au moment où, avec une bravoure et un entraînement admirables, il enlevait sa section à l'attaque d'une tranchée allemande que ses hommes réussirent à occuper.

Maréchal des logis FISCHER, 1^e d'artillerie de montagne : chef de pièce dans une section de 65 de montagne qui fut en butte à un tir très violent d'artillerie lourde, le 9 août 1914, a fait preuve au cours de l'action, d'un grand courage et d'une belle crânerie qui ont été remarquées avec admiration par tout le personnel de la section ; est tombé frappé d'une balle au cou. A succombé à sa blessure soixante-seize jours après.

LE 1^e PELOTON DE LA 1^e COMPAGNIE DU 23^e D'INFANTERIE, sous le commandement du lieutenant MATHIEU : s'est maintenu héroïquement pendant quatre heures sous un feu écrasant d'artillerie ; ne s'est replié que sur le point d'être entouré de toutes parts, cédant le terrain pied à pied, après avoir perdu plus de la moitié de son effectif et son chef, et allant au-devant de renforts pour repartir à l'attaque.

Capitaine DE BÜTTNER, 23^e d'infanterie : a été grièvement blessé alors qu'avec son énergie habituelle il entraînait sa compagnie à l'assaut, sous un bombardement effroyable. Capitaine GARDELLE, 37^e d'infanterie coloniale : officier animé des plus belles qualités militaires, d'un entraînement et d'une bravoure remarquables, déjà trois fois blessé depuis le début de la campagne ; blessé à nouveau le 23 juin 1915, en dirigeant une contre-attaque, n'a consenti à quitter son commandement que trahi par ses forces et après avoir donné clairement à son lieutenant tous les ordres nécessaires pour le remplacer.

Capitaine AVERLANT, 37^e d'infanterie coloniale : le 23 juin 1915, en dirigeant brillamment une contre-attaque prononcée par son bataillon, a été grièvement blessé ; n'a quitté son commandement qu'après avoir donné à son remplaçant tous les ordres nécessaires pour continuer l'action, donnant ainsi à tous ceux qui l'entouraient le plus bel exemple d'énergie.

Capitaine CHÉDEVILLE, 43^e d'infanterie territoriale : au moment de prononcer une contre-attaque avec sa compagnie, a fait preuve d'un sang-froid et d'un calme merveilleux, en donnant sous un violent bombardement, à ses chefs de section, tous les ordres nécessaires pour l'exécution de leur mission. A été tué par un obus.

Lieutenant ANDRIBET, 37^e d'infanterie coloniale : officier d'une superbe bravoure, déjà blessé le 27 février. A été de nouveau grièvement atteint en entraînant sa section, avec un merveilleux entraînement, à l'assaut d'une position ennemie.

Sous-lieutenant FLEURIOT DE LANGLE, 23^e d'infanterie : sous un bombardement d'une extrême violence, n'a pas voulu, malgré les instances de son capitaine, se mettre à l'abri, pour pouvoir exalter, par son exemple personnel, le courage de ses hommes. A été mortellement blessé.

Sous-lieutenant PERRET, 23^e d'infanterie : après avoir donné les plus beaux exemples de courage et d'audace dans le commandement d'une batterie de mortiers, a rallié les éléments de fractions diverses fortement éprouvées, en a pris le commandement, et a opposé à l'ennemi une résistance acharnée.

Sous-lieutenant MARTIN, 37^e d'infanterie coloniale : superbe conduite au feu ; grièvement blessé en entraînant sa section à l'assaut, est mort des suites de ses blessures.

Sous-lieutenant BALDIVIESON, 37^e d'infanterie coloniale : lors d'une attaque, a fait preuve de la plus grande bravoure, d'un courage et d'un entraînement remarquables ; a été grièvement blessé.

Sous-lieutenant ALBERT, 35^e d'infanterie : le 23 juin, prenant le commandement de sa compagnie sous un bombardement intense l'a entraînée à l'attaque des tranchées ennemis, l'a maintenue, par son énergie, pendant dix heures, sur place, et n'a rallié le reste de son détachement que sur l'ordre qui lui en était donnée.

Sous-lieutenant LAFOND, 35^e d'infanterie : a fait preuve, le 23 juin, des plus belles qualités militaires de chef et de soldat, par son énergie, sa bravoure, son ascendant moral sur ses hommes et son coup d'œil.

Sous-lieutenant SCHWARTZ, 43^e territorial d'infanterie : officier modèle sous tous les rapports ; a, par son attitude calme et énergique, maintenu sa section dans une tranchée non couverte, sous un bombardement intense, donnant à tous, personnellement, un nouvel exemple de sa bravoure habituelle et de son mépris le plus complet du danger. A été tué d'un éclat d'obus à la tête.

Sous-lieutenant LEHMANN, 43^e territorial d'infanterie : le 22 juin, blessé et apprenant au poste de secours qu'il restait seul officier de sa compagnie, l'a rejointe immédiatement après un pansement sommaire, et a continué à l'entraîner, donnant à tous un superbe exemple de dévouement et d'énergie.

Médecin aide-major ADAM, 23^e d'infanterie : le 22 juin, a assuré son service sous un bombardement des plus intenses, a été blessé pour la deuxième fois depuis le début de la campagne, au moment où il proclamait ses soins au commandant du bataillon ; médecin d'une haute valeur professionnelle et morale et d'un dévouement à toute épreuve, ayant toujours rendu les plus grands services.

LE 1^e PELOTON DE LA 1^e COMPAGNIE DU 23^e D'INFANTERIE, sous le commandement du lieutenant MATHIEU : s'est maintenu héroïquement pendant quatre heures sous un feu écrasant d'artillerie ; ne s'est replié que sur le point d'être entouré de toutes parts, cédant le terrain pied à pied, après avoir perdu plus de la moitié de son effectif et son chef, et allant au-devant de renforts pour repartir à l'attaque.

Capitaine DE BÜTTNER, 23^e d'infanterie : a été grièvement blessé alors qu'avec son énergie habituelle il entraînait sa compagnie à l'assaut, sous un bombardement effroyable. Capitaine GARDELLE, 37^e d'infanterie coloniale : officier animé des plus belles qualités militaires, d'un entraînement et d'une bravoure remarquables, déjà trois fois blessé depuis le début de la campagne ; blessé à nouveau le 23 juin 1915, en dirigeant une contre-attaque, n'a consenti à quitter son commandement que trahi par ses forces et après avoir donné clairement à son lieutenant tous les ordres nécessaires pour le remplacer.

Chef d'escadron DE LES JUEN DU PLESSIS CASSO, 2^e d'artillerie : officier supérieur d'un sang-froid remarquable et d'une bravoure exceptionnelle. Commandant d'un groupe d'artillerie lourde, à la tête d'un important regroupement d'artillerie lourde, du 9 décembre au 29 juin, a dirigé avec un inlassable dévouement, de nuit comme de jour, le tir de ses batteries, n'hésitant pas à se porter sur les points les plus dangereux pour installer ses observatoires et ses liaisons. C'est grâce à la puissante préparation de ses unités que, le 15 mars et le 15 avril, un tir particulièrement difficile d'artillerie lourde, a permis, au corps d'armée, de s'emparer d'une position de la plus haute importance.

Chef d'escadron GIGOUT, 6^e d'artillerie : à la tête d'un important regroupement d'artillerie lourde, du 9 décembre au 29 juin, a dirigé avec un inlassable dévouement, de nuit comme de jour, le tir de ses batteries, n'hésitant pas à se porter sur les points les plus dangereux pour installer ses observatoires et ses liaisons. C'est grâce à la puissante préparation de ses unités que, le 15 mars et le 15 avril, un tir particulièrement difficile d'artillerie lourde, a permis, au corps d'armée, de s'emparer d'une position de la plus haute importance.

Chef d'escadron DE LES JUEN DU PLESSIS CASSO, 2^e d'artillerie : officier supérieur d'un sang-froid remarquable et d'une bravoure exceptionnelle. Commandant d'un groupe d'artillerie lourde, à la tête d'un important regroupement d'artillerie lourde, du 9 décembre au 29 juin, a dirigé avec un inlassable dévouement, de nuit comme de jour, le tir de ses batteries, n'hésitant pas à se porter sur les points les plus dangereux pour installer ses observatoires et ses liaisons. C'est grâce à la puissante préparation de ses unités que, le 15 mars et le 15 avril, un tir particulièrement difficile d'artillerie lourde, a permis, au corps d'armée, de s'emparer d'une position de la plus haute importance.

Chef d'escadron GIGOUT, 6^e d'artillerie : à la tête d'un important regroupement d'artillerie lourde, du 9 décembre au 29 juin, a dirigé avec un inlassable dévouement, de nuit comme de jour, le tir de ses batteries, n'hésitant pas à se porter sur les points les plus dangereux pour installer ses observatoires et ses liaisons. C'est grâce à la puissante préparation de ses unités que, le 15 mars et le 15 avril, un tir particulièrement difficile d'artillerie lourde, a permis, au corps d'armée, de s'emparer d'une position de la plus haute importance.

Chef d'escadron GIGOUT, 6^e d'artillerie : à la tête d'un important regroupement d'artillerie lourde, du 9 décembre au 29 juin, a dirigé avec un inlassable dévouement, de nuit comme de jour, le tir de ses batteries, n'hésitant pas à se porter sur les points les plus dangereux pour installer ses observatoires et ses liaisons. C'est grâce à la puissante préparation de ses unités que, le 15 mars et le 15 avril, un tir particulièrement difficile d'artillerie lourde, a permis, au corps d'armée, de s'emparer d'une position de la plus haute importance.

Chef d'escadron GIGOUT, 6^e d'artillerie : à la tête d'un important regroupement d'artillerie lourde, du 9 décembre au 29 juin, a dirigé avec un inlassable dévouement, de nuit comme de jour, le tir de ses batteries, n'hésitant pas à se porter sur les points les plus dangereux pour installer ses observatoires et ses liaisons. C'est grâce à la puissante préparation de ses unités que, le 15 mars et le 15 avril, un tir particulièrement difficile d'artillerie lourde, a permis, au corps d'armée, de s'emparer d'une position de la plus haute importance.

Chef d'escadron GIGOUT, 6^e d'artillerie : à la tête d'un important regroupement d'artillerie lourde, du 9 décembre au 29 juin, a dirigé avec un inlassable dévouement, de nuit comme de jour, le tir de ses batteries, n'hésitant pas à se porter sur les points les plus dangereux pour installer ses observatoires et ses liaisons. C'est grâce à la puissante préparation de ses unités que, le 15 mars et le 15 avril, un tir particulièrement difficile d'artillerie lourde, a permis, au corps d'armée, de s'emparer d'une position de la plus haute importance.

Chef d'escadron GIGOUT, 6^e d'artillerie : à la tête d'un important regroupement d'artillerie lourde, du 9 décembre au 29 juin, a dirigé avec un inlassable dévouement, de nuit comme de jour, le tir de ses batteries, n'hésitant pas à se porter sur les points les plus dangereux pour installer ses observatoires et ses liaisons. C'est grâce à la puissante préparation de ses unités que, le 15 mars et le 15 avril, un tir particulièrement difficile d'artillerie lourde, a permis, au corps d'armée, de s'emparer d'une position de la plus haute importance.

Chef d'escadron GIGOUT, 6^e d'artillerie : à la tête d'un important regroupement d'artillerie lourde, du 9 décembre au 29 juin, a dirigé avec un inlassable dévouement, de nuit comme de jour, le tir de ses batteries, n'hésitant pas à se porter sur les points les plus dangereux pour installer ses observatoires et ses liaisons. C'est grâce à la puissante préparation de ses unités que, le 15 mars et le 15 avril, un tir particulièrement difficile d'artillerie lourde, a permis, au corps d'armée, de s'emparer d'une position de la plus haute importance.

Chef d'escadron GIGOUT, 6^e d'artillerie : à la tête d'un important regroupement d'artillerie lourde, du 9 décembre au 29 juin, a dirigé avec un inlassable dévouement, de nuit comme de jour, le tir de ses batteries, n'hésitant pas à se porter sur les points les plus dangereux pour installer ses observatoires et ses liaisons. C'est grâce à la puissante préparation de ses unités que, le 15 mars et le 15 avril, un tir particulièrement difficile d'artillerie lourde, a permis, au corps d'armée, de s'emparer d'une position de la plus haute importance.

Chef d'escadron GIGOUT, 6^e d'artillerie : à la tête d'un important regroupement d'artillerie lourde, du 9 décembre au 29 juin, a dirigé avec un inlassable dévouement, de nuit comme de jour, le tir de ses batteries, n'hésitant pas à se porter sur les points les plus dangereux pour installer ses observatoires et ses liaisons. C'est grâce à la puissante préparation de ses unités que, le 15 mars et le 15 avril, un tir particulièrement difficile d'artillerie lourde, a permis, au corps d'armée, de s'emparer d'une position de la plus haute importance.

Chef d'escadron GIGOUT, 6^e d'artillerie : à la tête d'un important regroupement d'artillerie lourde, du 9 décembre au 29 juin, a dirigé avec un inlassable dévouement, de nuit comme de jour, le tir de ses batteries, n'hésitant pas à se porter sur les points les plus dangereux pour installer ses observatoires et ses liaisons. C'est grâce à la puissante préparation de ses unités que, le 15 mars et le 15 avril, un tir particulièrement difficile d'artillerie lourde, a permis, au corps d'armée, de s'emparer d'une position de la plus haute importance.

Chef d'escadron GIGOUT, 6^e d'artillerie : à la tête d'un important regroupement d'artillerie lourde, du 9 décembre au 29 juin, a dirigé avec un inlassable dévouement, de nuit comme de jour, le tir de ses batteries, n'hésitant pas à se porter sur les points les plus dangereux pour installer ses observatoires et ses liaisons. C'est grâce à la puissante préparation de ses unités que, le 15 mars et le 15 avril, un tir particulièrement difficile d'artillerie lourde, a permis, au corps d'armée, de s'emparer d'une position de la plus haute importance.

Chef d'escadron GIGOUT, 6^e d'artillerie : à la tête d'un important regroupement d'artillerie lourde, du 9 décembre au 29 juin, a dirigé avec un inlassable dévouement, de nuit comme de jour, le tir de ses batteries, n'hésitant pas à se porter sur les points les plus dangereux pour installer ses observatoires et ses liaisons. C'est grâce à la puissante préparation de ses unités que, le 15 mars et le 15 avril, un tir particulièrement difficile d'artillerie lourde, a permis, au corps d'armée, de s'emparer d'une position de la plus haute importance.

Chef d'escadron GIGOUT, 6^e d'artillerie : à la tête d'un important regroupement d'artillerie lourde, du 9 décembre au 29 juin, a dirigé avec un inlassable dévouement, de nuit comme de jour, le tir de ses batteries, n'hésitant pas à se porter sur les points les plus dangereux pour installer ses observatoires et ses liaisons. C'est grâce à la puissante préparation de ses unités que, le 15 mars et le

grenadiers ; a été mortellement blessé au moment d'atteindre le but.

Adjoint JABOUILLE, 109^e d'infanterie : parti dès le début de la mobilisation comme soldat de 2^e classe, a, par son énergie et son courage, gagné successivement les galons de caporal, de sergent, puis d'adjudant. A l'attaque du 17 juin, dans un état admirable, a entraîné sa section en avant et l'a maintenue en position, sous un feu violent. A été tué.

Lieu-enfant CORDONNIER, 109^e d'infanterie : blessé trois fois, a rejoint le front avant d'être complètement guéri. A entraîné brillamment sa compagnie à l'assaut sous un feu violent d'artillerie et de mitrailleuses. A été grièvement blessé après avoir franchi la première ligne de tranchées ennemis.

Sous-lieutenant REAUDIN, 170^e d'infanterie : officier d'un calme et d'une bravoure remarquables. A, pendant tout le cours d'un violent bombardement de plusieurs heures, fait preuve de la plus froide intrépidité en parcourant les tranchées de son unité pour maintenir le moral de sa troupe. A été tué au cours de ces déplacements en donnant à ses hommes un bel exemple de mépris du danger et d'esprit de sacrifice.

Sous-lieutenant MARCHAND, 170^e d'infanterie : a énergiquement conduit sa compagnie à l'assaut des tranchées ennemis, a pénétré dans la tranchée à côté d'une mitrailleuse qui a été capturée, a soutenu pendant plusieurs heures un combat à coups de grenades, a été blessé et n'est rentré au poste de secours qu'après avoir pris possession de la tranchée.

Sous-lieutenant BELHOSTE, 170^e d'infanterie : énergique et très courageux, a entraîné brillamment sa section à l'assaut le 16 juin. Bien que blessé, n'a cessé de pousser ses hommes en avant. Ne s'est présenté au poste de secours que sur les instances de son capitaine.

Adjudant POURQUERY, 170^e d'infanterie : blessé grièvement le 16 juin par un éclat d'obus pendant la charge, tomba en criant : « Ne vous arrêtez pas, dépassez-moi, en avant ! » Voyant une hésitation chez les hommes, se leva, fit quelques mètres en disant encore : « En avant ! » Est mort ensuite.

Sergent THEURIER, 170^e d'infanterie : blessé la veille de l'attaque, a refusé de quitter son poste et est parti résolument avec sa section à l'assaut des tranchées allemandes. Blessé alors pour la deuxième fois.

Caporal COBIGO, infirmier au 170^e d'infanterie : d'un dévouement et d'un courage qui font l'admiration de tous. Resté toujours en première ligne, se tenant aux postes les plus périlleux et réclamant comme lui étaient dues les missions les plus périlleuses. A été tué alors qu'il se portait au secours d'un blessé.

Sous-lieutenant PINTARD, 174^e d'infanterie : par son entraînement et son énergie remarquables, a électrisé sa compagnie en la conduisant à l'assaut d'une tranchée ennemie défendue avec opiniâtreté et qui a été brillamment enlevée, ce qui a eu d'heureuses conséquences sur le développement du combat.

Sous-lieutenant DONNADIEU, artillerie d'une division d'infanterie : officier de la plus grande bravoure, a été souvent employé à l'organisation des tranchées de première ligne où il se rendu des services signalés et où il a été enseveli à deux reprises par le tir d'obus de gros calibre qui ne l'ont cependant pas empêché de remplir sa mission.

Sous-lieutenant DAUJOT, artillerie d'une division d'infanterie : déjà cité à l'ordre de la division après avoir rempli son rôle d'observateur dans des conditions particulièrement délicates et périlleuses. Blessé ensuite dans les tranchées de première ligne, le 25 mai, et à peine remis, a été tué le 16 juin au moment d'une attaque au cours de laquelle il avait témoigné de son habileté, mépris du danger en assurant la liaison dont il était chargé.

Soldat CAILLOIS, 37^e d'infanterie : revenu sur le terrain d'un précédent combat, est allé la nuit rechercher les corps de camarades qui savaient tombés dans les fils de fer. A été mortellement frappé à 8 mètres des tranchées allemandes au cours de la mission périlleuse qu'il s'était volontairement imposée.

Lieutenant WALDMANN, 57^e d'artillerie : affecté à la batterie de bombardiers depuis sa création, a été pour ses hommes un exemple constant de courage, d'énergie et de calme dans les moments les plus dangereux.

Etant en reconnaissance, le 26 juin, pour étudier des emplacements nouveaux pour des canons de tranchées, a accompli sa mission avec le plus grand sang-froid et un mépris absolu du danger, sous un feu très violent d'artillerie lourde ennemie, jusqu'au moment où il a été très grièvement blessé.

Capitaine SIMEON, 48^e d'infanterie : officier d'une grande énergie et d'une grande bravoure. Blessé grièvement le 29 août et laissé dans les lignes allemandes, s'est échappé la nuit en ramenant un groupe d'hommes dont plusieurs blessés. A rejoint le front en novembre et a fait preuve en toutes circonstances de qualités de calme, de bravoure et de sang-froid. Tué le 16 juillet d'un éclat d'obus dans les tranchées de X...

Sous-lieutenant DE TREVENEUC, 48^e d'infanterie : officier d'un calme et d'une bravoure remarquables. A, pendant tout le cours d'un violent bombardement de plusieurs heures, fait preuve de la plus froide intrépidité en parcourant les tranchées de son unité pour maintenir le moral de sa troupe. A été tué au cours de ces déplacements en donnant à ses hommes un bel exemple de mépris du danger et d'esprit de sacrifice.

Sous-lieutenant MARCHAND, 170^e d'infanterie : a énergiquement conduit sa compagnie à l'assaut des tranchées ennemis, a pénétré dans la tranchée à côté d'une mitrailleuse qui a été capturée, a soutenu pendant plusieurs heures un combat à coups de grenades, a été blessé et n'est rentré au poste de secours qu'après avoir pris possession de la tranchée.

Sous-lieutenant BELHOSTE, 170^e d'infanterie : énergique et très courageux, a entraîné brillamment sa section à l'assaut le 16 juin. Bien que blessé, n'a cessé de pousser ses hommes en avant. Ne s'est présenté au poste de secours que sur les instances de son capitaine.

Adjudant POURQUERY, 170^e d'infanterie : blessé grièvement le 16 juin par un éclat d'obus pendant la charge, tomba en criant : « Ne vous arrêtez pas, dépassez-moi, en avant ! » Voyant une hésitation chez les hommes, se leva, fit quelques mètres en disant encore : « En avant ! » Est mort ensuite.

Au grade d'officier.

Capitaine NASICA, 1^e mixte de zouaves et tirailleurs : officier d'une bravoure exceptionnelle qui s'est fait constamment remarquer par sa balle conduite au feu, tant au Maroc que dans la guerre contre l'Allemagne.

Capitaine DROIN, 43^e d'infanterie coloniale : excellent officier, ayant très brillants états de services antérieurs, et appela au plus bel avion militaire. A été très grièvement blessé le 20 août 1914 ; a fait preuve de la plus grande énergie pour s'évader d'une localité déjà occupée par l'ennemi. Est dans l'incapacité, par suite de sa blessure, de continuer ses services.

Colonel JOBA, commandant une brigade d'infanterie : commandant depuis plus de six mois une brigade avec la plus grande distinction. A fait montre, dans l'organisation d'un secteur particulièrement délicat, de la plus réelle compétence. D'une activité inlassable et d'un courage à toute épreuve, s'expose sans cesse au danger, donnant à tous le plus bel exemple.

Chef de bataillon CHOLLET, 174^e d'infanterie : n'a cessé de faire preuve d'une grande énergie et d'esprit d'abnégation, notamment, le 23 mai 1915, en se portant à la tête de deux de ses compagnies, privées d'officiers, au cours d'une attaque ; et, du 16 au 22 juin 1915, en exécutant avec son bataillon, sous un feu violent, importants travaux de communication et d'occupation du terrain conquis.

Officier supérieur du plus grand mérite.

Capitaine LEROY, 2^e de mars de 1^r étranger : blessé à la tête de sa compagnie, le 9 mai 1915, au moment de son arrivée au but qui lui était assigné, a conservé le commandement, non seulement de sa compagnie, mais de plusieurs groupes ayant perdu leur chef, et a énergiquement résisté, sur la position conquise, à toutes les contre-attaques allemandes. Ne s'est retiré, pour se faire panser, qu'après l'arrivée d'un autre capitaine du régiment auquel il a passé le commandement.

Au grade de chevalier.

Médecin aide-major HOUDARD, 32^e d'artillerie : médecin intelligent et dévoué. Ayant toujours montré beaucoup d'entrain et se dépassant sans compter pour soigner ses malades. Le 20 septembre 1914, houssé par les ateliers d'un échelon surpris par les rafales

d'artillerie, malgré l'enferme qui en résulte, a refusé d'interrompre son service. Blessé, le 6 novembre 1914, par un éclat d'obus avec fracture du pérone, a rejoint le dépôt, le 1^r avril 1915, à peine guéri, où, malgré une rechute, il a assuré le service et a demandé à revenir au front qu'il a rejoint le 4 juin.

Sous-lieutenant COMBY, artillerie d'un corps d'armée : officier d'une grande énergie et d'une grande bravoure. Blessé grièvement le 29 août et laissé dans les lignes allemandes, s'est échappé la nuit en ramenant un groupe d'hommes dont plusieurs blessés. A rejoint le front en novembre et a fait preuve en toutes circonstances de qualités de calme, de bravoure et de sang-froid. Tué le 16 juillet d'un éclat d'obus dans les tranchées de X...

Sous-lieutenant PETIT, 9^e génie : officier d'une rare énergie et d'un moral supérieurement élevé. Le 10 novembre 1914, au cours d'une violente attaque d'infanterie et bien que grièvement blessé d'une balle à la poitrine, a combattu jusqu'à la limite extrême de ses forces. A su communiquer son énergie à ses sapeurs et assurer, grâce à son sang-froid et aux dispositions prises, l'intégrité de la position qu'il avait été appelé à dégager. A été blessé une première fois le 7 septembre 1914.

Sous-lieutenant BAIL, 2^e génie : officier actif et d'un courage à toute épreuve. Le 4 août 1915, est allé reconnaître à découvert dès l'explosion de deux fourneaux de mine les entonnoirs formés : revenant à la tranchée prend deux sacs à terre et s'élançant vers le sommet de la lèvre d'un entonnoir où il amorça un poste d'écoute, entraîné par ce brillant exemple les hommes de sa section. Confiant des coups d'audace, avait réussi grâce à son énergie et à son exemple à faire occuper le 8 mai 1915 un entonnoir de la même région, malgré le danger d'une pluie de grenades et de bombes allemandes.

Capitaine DE LAMAZE, 12^e d'infanterie : officier brillant. A fait preuve de hardiesse et de coup d'œil pendant toute la campagne. Blessé le 9 mai, est revenu au front avant d'être guéri. Blesse le 14 août 1915 par éclat d'obus à la face, à la main gauche et à l'épaule gauche, a perdu l'œil gauche.

Lieutenant LAMASSE, escadrille M.F.T. 93 : officier plein d'entrain, d'une activité inlassable, excellent observateur toujours prêt à marcher, qui a rendu des services inappréhensibles au G.E.O. par l'importance de ses renseignements. Au cours de nombreuses reconnaissances qu'il a exécutées, parfois sous un tir violent de l'ennemi ou par des circonstances atmosphériques très défavorables, a toujours rempli complètement la mission qui lui était confiée avec le plus grand courage et la plus grande énergie.

Capitaine BIZZÉ, 176^e d'infanterie : a, de sa propre initiative et avec un dévouement remarquable, secondé très utilement son chef de bataillon pendant le combat du 13 juillet et pendant toutes les opérations qui ont précédé et suivi l'attaque. A très bien organisé et défendu très énergiquement avec ses compagnies une position particulièrement dangereuse ; a dirigé très habilement la manœuvre d'une compagnie voisine dont le capitaine avait été tué. (Croix de guerre.)

Capitaine BRENICHOT, 175^e d'infanterie : a fait preuve d'un très grand courage pendant le combat du 28 avril, en maintenant sa compagnie sous un feu très violent à très courte distance de l'ennemi. A été très grièvement blessé et a gardé néanmoins le commandement de sa compagnie pendant plus de quatre heures. (Croix de guerre.)

Sous-lieutenant GARRIGUES, 175^e d'infanterie : ancien adjudant, nommé sous-lieutenant en France, en raison de sa belle conduite. A été blessé aux Dardanelles une première fois le 28 avril sans consentir à se faire évacuer. A été blessé grièvement une deuxième fois dans la nuit du 1^r au 2 mai en entraînant sa section sous un feu très violent. (Croix de guerre.)

Médecin aide-major MARCHETTI, 1^e de mars d'Afrique : a assisté à tous les combats qui se sont livrés dans la péninsule ; d'un dévouement inlassable, rien ne lui a couté, ni dangers à courir, ni fatigues à supporter pour assurer la direction et la surveillance de son service depuis la formation du corps expéditionnaire d'Orient. (Croix de guerre.)

Lieutenant LE MEUR, 54^e colonial : officier d'une grande bravoure. Blessé grièvement au moment où, à la tête de sa compagnie, il prenait pied dans une tranchée turque, n'a cessé d'encourager ses hommes à se porter en avant jusqu'à ce qu'il soit vaincu par la souffrance. Avait été blessé au début de l'expédition et avait rejoint son poste. (Croix de guerre.)

Sous-lieutenant DUCHAMP, 54^e colonial : n'a cessé, depuis le début des opérations en Turquie, de faire preuve d'initiative et d'adéquation dans les fonctions d'adjoint au chef de bataillon. A payé largement de sa personne en transmettant les ordres sous un feu meurtrier, notamment dans les combats du 13 et dans la nuit du 14 juillet, au moment où la contre-attaque battait son plein. A déjà été blessé sur le front occidental. (Croix de guerre.)

Medecin-major THIBAULT, 58^e colonial : au cours de deux mois de campagne, où le régiment a été plusieurs fois engagé, a donné à son personnel, déjà supérieurement dressé par ses soins, l'exemple d'un dévouement inépuisable et d'un sang-froid sous le feu, grâce auquel son poste de secours a fonctionné sans défaillance, dans des conditions souvent périlleuses. (Croix de guerre.)

Lieutenant DUPUIS, 20^e d'infanterie : été grièvement blessé par éclat d'obus en parcourant les tranchées pour maintenir ses hommes sous un feu des plus violents.

Capitaine PERSON, 35^e d'infanterie : officier très énergique et très brave, en campagne depuis le début des hostilités. Du 15 au 21 juillet 1915, a dirigé avec une méthode, un sang-froid et une décision remarquables la série d'actions de détail à coups de grenades qui ont permis à la compagnie de reprendre, à 100 mètres en avant du front de son unité, une portion notable d'une tranchée occupée par l'ennemi.

Sous-lieutenant DAUGER, 67^e d'infanterie : très brave officier. Blessé grièvement le 8 septembre 1914 en défendant, à la tête de sa compagnie, ce qu'il avait pris le commandement, un point d'appui important.

Capitaine CARTIER, 9^e de marche de zouaves : officier de réserve, provenant des sous-officiers retraités depuis vingt-huit ans ; se fait remarquer par sa bravoure et son ardeur et son entrain. Bien que blessé, est resté à la tête de sa section en continuant à lui donner l'exemple du mépris de la souffrance.

Capitaine GUYARD, 35^e d'infanterie coloniale : officier très énergique et très brave, en campagne depuis le début des hostilités. S'est déjà signalé au combat du 26 août 1914. Du 15 au 21 juillet 1915, a dirigé avec une méthode, un sang-froid et une décision remarquables la série d'actions de détail à coups de grenades qui ont permis à sa compagnie de reprendre à 100 mètres en avant du front de son unité une portion notable d'une tranchée occupée par l'ennemi.

Lieutenant LE MAITRE, escadrille M.F. 41 : observateur d'artillerie, s'est immédiatement fait remarquer par des qualités exceptionnelles de coup d'œil et de sens tactique. A plusieurs reprises, ses indications ont permis à l'artillerie d'intervenir avec le maximum d'adéquation et d'efficacité. Constamment soumis à un feu très violent des batteries ennemis, cet officier, qui compte actuellement plus de 120 heures de vol, est fréquemment rentré avec de sérieuses atteintes à ses appareils.

Sous-lieutenant MAURICE, 297^e d'infanterie : entraîné sa section à l'attaque du 20 avril 1915 avec la plus grande énergie. A été grièvement blessé à la tête de sa section.

Soldat ZIDANE AHMED OULD BENAH, 7^e de marche de tirailleurs algériens : vieux tireur, modèle de dévouement, de bravoure et de sang-froid. Le 28 août 1914, une voiture sur laquelle se trouvait la caisse de fonds du bataillon, contenant 50 000 francs en or, ayant dû être abandonnée, faute d'ateliers, sous un feu violent d'artillerie et de mitrailleuses, n'a pas hésité à charger cette caisse sur son épaule et, au milieu de difficultés de toutes sortes, a réussi à rejoindre son bataillon quarante-huit heures après, ramenant intacte et complète la caisse de fonds.

Sergent LECAM, bataillon n° 1 du Cameroun : bon sous-officier. Au Cameroun depuis le début des opérations, blessé au combat du 26 novembre 1914 dans la région abdominale, a pris, avant d'être complètement guéri, le commandement d'une section de mitrailleuses, à toujours demandé à marcher même quand ce n'était pas son tour, malgré la gêne que lui causait sa blessure jusqu'au jour où, après plusieurs reconnaissances très pénibles, il dut entrer à l'hôpital des suites de sa blessure. (Croix de guerre.)

Sergent MENDEC, bataillon n° 3 : déjà cité à l'ordre de la colonne le 2 novembre et le 15 décembre 1914 pour son allant, son sang-froid et sa bravoure. A fait preuve des mêmes qualités de courage dans les nombreux engagements auxquels il a pris ultérieurement part, en particulier à Nolambi, le 18 décembre, où légèrement blessé à la cuisse gauche il a continué à exercer le commandement de son groupe jusqu'à la fin du combat et, le 30 décembre, à Boljesu. (Croix de guerre.)

Caporal fourrier PIERRARD, 8^e bataillon colonial au Maroc : courage et sang-froid aux journées des 19, 20 et 22 août et 16 novembre 1914. Blessé cinq fois au cours du combat du 6 septembre 1914, il conservait le commandement de sa section et la maintenait sous le feu le plus violent. Atteint d'une sixième blessure et mis dans l'impossibilité d'assurer son commandement et de faire le coup de feu, il se trainait près des blessés, leur distribuant le contenu de son bidon. Revenu sur le front à peine guéri et mis, sur sa demande, à la tête d'un groupe de volontaires, a rempli avec la plus grande bravoure plusieurs missions périlleuses. Blessure grave, éclatement de la tête de l'humérus pouvant entraîner l'impossibilité de ce membre. (Croix de guerre.)

Adjudant RENAUD, section de secrétaires d'état-major coloniaux : constamment noté comme un excellent sous-officier, conduit irréprochable intelligent, dévoué. Sur le front, à l'état-major de la brigade depuis le début de la campagne, a rendu les plus constants services et les plus précieux. En octobre 1914, sous un bombardement journalier presque incessant, a assuré son service avec un calme et un esprit de dévouement digne d'éloges. Blessé, le 4 février 1915, au poste de coman-

dement de la brigade, par une balle qui l'a atteint au thorax. A rejoint son poste aussitôt guéri. (Croix de guerre.)

Brigadier BOURGARD, 2^e d'artillerie coloniale : serviteur dévoué, consciencieux et ponctuel. Remplit avec intelligence et sang-froid les fonctions d'observateur dans les tranchées de première ligne. (Croix de guerre.)

Brigadier LEFORT, 3^e d'artillerie coloniale : type du vieux soldat, énergique, actif. A fait montrer de la plus grande bravoure aux affaires des 24-25-26 avril 1915 en rapportant une culasse, l'ayant mise en sûreté et retourné au combat près de son capitaine et la presque seul, sous un bombardement intensif, ramené en arrière quand il a été blessé. (Croix de guerre.)

Adjudant-chef IMBERT, 3^e d'artillerie coloniale : adjudant-chef toujours parfaitement noté. Tenue parfaite. Dévouement absolu. (Croix de guerre.)

Adjudant-chef LACASSIN, 3^e d'artillerie coloniale : excellent adjudant-chef. Commande avec calme et savoir faire une section. A souvent obtenu de bons résultats par son tir et a toujours donné à son personnel l'exemple du courage et du devoir. (Croix de guerre.)

Mérechal des logis VEZIAT, 3^e d'artillerie coloniale : sous-officier très zélé, remplit les fonctions d'observateur pour l'artillerie lourde à la grande satisfaction de tous. (Croix de guerre.)

Adjudant LAPETRE, 3^e d'artillerie coloniale : très bon sous-officier, de conduite et tenue excellentes. A de nombreuses campagnes coloniales. A donné toute satisfaction et a rendu de bons services depuis l'arrivée de la batterie sur le front en janvier dernier. A été employé fort souvent comme observateur d'artillerie lourde aux tranchées de première ligne et s'est toujours acquitté très consciencieusement de ses fonctions quel que soit le danger. (Croix de guerre.)

Adjudant LAVIGNE, 1^{er} d'artillerie coloniale : beaux états de service. Excellent sous-officier sur lequel on peut toujours compter. A, par sa bravoure, mérité d'être cité à l'ordre de l'armée. (Croix de guerre.)

Mérechal des logis CAVAILLE, 2^e d'artillerie coloniale : excellent sous-officier faisant son service d'une façon absolument conscientieuse. Très énergique, caractère très droit. Excellente tenue, esprit très militaire. S'est très bien comporté en toutes circonstances. Tout à fait méritant. (Croix de guerre.)

Adjudant BARON, 3^e d'artillerie coloniale : excellent sous-officier plein d'entrain malgré son ancienneté de service. A fait preuve d'un dévouement inlassable et d'un courage dignes d'éloges à tous les combats où son unité a été engagée. (Croix de guerre.)

Mérechal des logis REMY, 2^e groupe de l'artillerie d'une division d'infanterie coloniale : beaux états de services. Excellent sous-officier d'une bravoure exceptionnelle. A été blessé. (Croix de guerre.)

Adjudant-chef WOUTERS, 5^e d'infanterie coloniale : au front depuis le début, s'est toujours montré d'une bravoure parfois témoignante et a énergiquement entraîné sa section dans les circonstances les plus périlleuses. Le 16 février 1915, a montré une bravoure sans égale et a contribué pour une large part à repousser l'ennemi. (Croix de guerre.)

Adjudant ALBAREL, 5^e d'infanterie coloniale : excellent sous-officier. Au front depuis le début, a montré dans le commandement d'une section de mitrailleuses les plus belles qualités de bravoure et d'audace. (Croix de guerre.)

Adjudant CALVEZ, 2^e d'infanterie coloniale : blessé le 7 septembre 1914, a rejoint le front le 29 décembre 1914 avant complète guérison et a assuré son service sans interruption malgré la gêne que lui causait sa blessure. (Croix de guerre.)

Adjudant-chef ROSPARS, 2^e d'infanterie coloniale : sous-officier énergique, brave, vigoureux. S'est évadé alors qu'il avait été fait prisonnier de guerre, a rejoint son corps le 18 septembre, est revenu sur le front le 13 novembre 1914. (Croix de guerre.)

Adjudant-chef DUPUIS, 2^e d'infanterie coloniale : excellent sous-officier, sert avec un dévouement absolument remarquable. A pris part à la campagne. A été contusionné à la jambe à l'attaque du 23 février 1915, mais a néanmoins continué à assurer son service. (Croix de guerre.)

Sergent CHAPEL, 22^e d'infanterie coloniale :

est sur le front depuis le début de la guerre. A assisté à toutes les affaires auxquelles le régiment a pris part. Sous-officier absolument hors de pair, d'une bravoure, d'un sang-froid et d'un dévouement au-dessus de tout éloge. (Croix de guerre.)

Sergent FERRARI, 22^e d'infanterie coloniale : très bon sous-officier. S'est conduit brillamment au feu, a été blessé le 27 août 1914. Revenu au front en octobre, n'a cessé de montrer les meilleures qualités. (Croix de guerre.)

Soldat BORDERIE, 9^e d'infanterie : très bon soldat, plein d'allant; s'est fait remarquer à plusieurs reprises par sa belle attitude au feu; blessé le 30 décembre 1914, a été amputé de la jambe gauche.

Sergent CHAZOT, 360^e d'infanterie : a fait preuve dans les affaires du 3 au 8 mars 1915 d'un courage et d'un esprit d'initiative remarquables. A réussi à sauver une mitrailleuse et par son exemple a entraîné ses hommes dans une contre attaque qui a pleinement réussi.

Sergent GRAND, 140^e d'infanterie : a été grièvement blessé en se portant en avant pendant un bombardement violent, à la tête d'une patrouille dont il avait pris volontairement le commandement.

Soldat EL HADJ LARBI, brancardier au 2^e tirailleurs de marche : très bon sujet. Brancardier s'est toujours fait remarquer par son courage. A été atteint, le 14 juin 1915 en transportant les blessés, par un éclat d'obus qui lui a broyé la jambe gauche, blessure qui a nécessité l'amputation.

Sergent ROUGETET, 148^e d'infanterie : a été blessé le 16 juin 1915 alors qu'il entraînait sa section à l'attaque à la baïonnette des tranchées allemandes.

Soldat VERDEAUX, 15^e bataillon de chasseurs : jeune chasseur s'est élançé courageusement à l'attaque d'une position ennemie, blessé grièvement à un endroit dangereux, a fait preuve d'un courage surhumain et en voyant ses camarades arriver à son secours s'est crié : « Viva la France quand même ! »

Adjudant PERRIN, 223^e d'infanterie : ayant été blessé sérieusement sous le feu a donné l'ordre à ses hommes de poursuivre le mouvement en avant en attendant tranquillement fumant une cigarette, que les brancardiers viennent le chercher.

Adjudant BOURNE-CHASTEL, 28^e bataillon de chasseurs alpins : le 22 juin 1915 a réussi à établir sa section sous un feu violent de l'ennemi, en terrain découvert. Obligé de changer de position sous le bombardement, est revenu lui-même à plusieurs reprises chercher le matériel d'une pièce. S'est déjà signalé constamment depuis le début de la campagne, par son courage et son sang-froid.

Adjudant WERTHEIMER, 27^e bataillon de chasseurs alpins : modèle de courage et de sang-froid, a mené de la façon la plus brillante sa section à l'assaut des tranchées ennemis au combat du 20 juin 1915.

Soldat DUFOUR, 1^{er} d'infanterie coloniale : toujours volontaire pour les missions périlleuses, s'est présenté spontanément le 15 juin 1915 pour défendre les bords d'un entonnoir creusé par une mine. A été atteint d'une blessure grave ayant entraîné l'amputation immédiate du bras gauche. A quitté son poste en manifestant sa joie de s'être sacrifié pour garder la position et en exhortant ses camarades à tenir bon.

Sergent CHABERT, 68^e bataillon de chasseurs alpins : sous-officier énergique et audacieux, payant sans cesse de sa personne et donnant en toutes occasions, l'exemple du sang-froid, du calme et du courage. Le 19 juin 1915, a été chercher devant la tranchée allemande et a ramené dans nos lignes un blessé grave. Le 20 juin, chargeant en tête de sa demi-section, a entraîné avec audace ses hommes à la poursuite de l'ennemi et a réussi à enlever un fortin où furent faits de nombreux prisonniers.

Adjudant DOCHEZ, 147^e d'infanterie : cité deux fois déjà à l'ordre de l'armée et de la division pour de multiples actions d'éclat. Vient de faire preuve des plus brillantes qualités de bravoure et d'intégrité. A débouché à la tête de sa section d'un boyau de soutien, sous un bombardement des plus violents, et l'a entraînée à l'assaut dans un état admirable. S'est ensuite approché seul d'une mitrailleuse ennemie qui prenait la tranchée sous un feu d'enfilade des plus meurtriers et

l'a détruite à coups de bombes et de pétards.

Sergent MATHIEU, 18^e bataillon de chasseurs : très brillante conduite au cours d'une contre-attaque allemande exécutée à l'aide de gaz asphyxiants sur une tranchée récemment conquise. A la tête d'un petit groupe de chasseurs, est parvenu à rebondir, puis arrêter la marche des assaillants; a alors repris l'offensive, refoulant à coups de pétards l'ennemi qui se trouvait dans la tranchée et a réussi à reconquérir tout le terrain perdu.

Chasseur MONCOLIN, 18^e bataillon de chasseurs : s'est offert comme volontaire pour garder l'extrémité d'un boyau où plusieurs sentinelles venaient d'être tuées successivement. A réparé à plusieurs reprises le barrage qui séparait les Français des grenadiers allemands. A fait preuve pendant plusieurs heures d'un sang-froid et d'un courage admirables.

Corporal GOETZ, 9^e bataillon de chasseurs : s'est emparé à coups de grenades et de bombes de 300 mètres de boyau, y tenant et y faisant prisonniers les ennemis qui l'occupaient, entraînant par la vigueur de son élan tous ses camarades et facilitant ainsi une avance considérable.

Corporal FREDON, 15^e bataillon de chasseurs : s'est porté avec quelques chasseurs à la droite de la compagnie menacée par un détachement ennemi; a dispersé ce détachement, délivré des chasseurs qui avaient été faits prisonniers, tuant personnellement plusieurs Allemands, faisant quatre prisonniers et mettant les autres en fuite.

Chasseur CHEVALLIER, 17^e rég. de chasseurs : a été grièvement blessé le 20 juin 1915 en portant un ordre sous un feu d'une rare intensité et a fait preuve du plus grand courage.

Sergent LANGLET, 87^e d'infanterie : le 26 juin 1915, sa compagnie ayant évacué une partie de ses tranchées pour éviter d'être carbonisé par les jets de pétrole enflammé, a donné le plus bel exemple de bravoure et d'élan en menant avec ses hommes à coups de bombes et de grenades, la contre-attaque à découvert sur le parados et le parapet de la tranchée. A été blessé grièvement de dix-sept éclats d'obus.

Sergent LELUAUX, 87^e d'infanterie : le 26 juin, sa compagnie ayant évacué une partie de ses tranchées pour éviter d'être carbonisé par les jets de pétrole enflammé, a donné le plus bel exemple de bravoure et d'élan en menant avec ses hommes à coups de bombes et de grenades, la contre-attaque à découvert sur le parados et le parapet. A été blessé d'un éclat à la tête et a continué le combat jusqu'à la fin.

Mérechal des logis RIEDINGER, 60^e d'artillerie : sous-officier d'une bravoure et d'un zèle à toute épreuve. A rendu de grands services dans l'organisation de l'artillerie de tranchée de la division, notamment durant les opérations de siège de deux villages du 9 au 30 mai 1915. A été blessé grièvement le 2 juillet 1915 après avoir fait subir par un tir réglé, des pertes importantes à l'ennemi.

Adjudant BIQUET, 230^e d'infanterie : a entraîné sa section à l'assaut d'une position ennemie fortement défendue dont il a franchi le réseau de fils de fer sous un violent feu de barrage. A poursuivi personnellement l'ennemi en fuite.

Sergent GIGUET, 230^e d'infanterie : d'une bravoure remarquable a franchi le premier les réseaux ennemis, a poursuivi l'ennemi malgré un feu et un bombardement violents et faisant deux prisonniers.

Sergent BERRUT, 230^e d'infanterie : n'a cessé depuis le début de la campagne de faire preuve des plus belles qualités militaires, blessé en accomplissant une patrouille périlleuse en mars dernier, est revenu sur le front sur sa demande et s'est distingué dans un assaut le 21 juin 1915.

Soldat ANCEY, 230^e d'infanterie : d'une bravoure remarquable, a franchi le premier les réseaux ennemis, a poursuivi l'ennemi malgré un feu et un bombardement violents en faisant deux prisonniers.

Le Gérant : G. CALMÈS.

Imprimerie 31, quai Voltaire, Paris 7^e.